

POURQUOI LE PAIN NE SE VENDRAIT-IL PAS A LA LIVRE?

L'article publié par la "Patrie" crée un intérêt considérable parmi toutes les classes de la population

CE QUE DISENT NOS EPICIER

Une centaine d'opinions recueillies par les reporters de la "Patrie" chez ceux qui nous vendent du pain

L'article que la PATRIE a publié, lundi, sur le prix du pain, a causé toute une sensation dans notre population, et plus particulièrement dans la classe ouvrière. Il a également été vivement commenté dans le petit commerce que l'augmentation affecte tout autant que le consommateur.

Dans cet article on posait quelques questions très importantes. Ainsi, on demandait combien vaut une livre de pain, et la solution trouvée faisait varier ce prix de 31-5 de cents à 9 cents.

On demandait de même pourquoi l'augmentation varie avec les différents pains et par déduction, on en vient à la conclusion que le seul remède qui s'impose, c'est d'acheter le pain à la livre. La chose se pratique à Paris et dans nombre de villes et avec satisfaction. Pourquoi ne pas en faire l'essai à Montréal?

Cette idée amuse, la PATRIE a envoyé ses représentants un peu partout, pour recueillir l'opinion d'un chacun sur cette question, et on lira plus bas les nombreuses entrevues qui ont été données.

M. L. P. CHOQUETTE.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

M. L. P. CHOQUETTE.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

Questions Intéressantes

Pour tout le monde, puisque tout le monde mange du pain.

Combien pèse un pain? Combien vaut une livre de pain? Est-ce 3 cents, est-ce 9 cents? Pourquoi ne peut-on acheter le pain à tant la livre, comme le beurre, le bœuf, le sucre, le thé, etc?

M. A. TRUDEAU.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

Combien pèse un pain? Combien vaut une livre de pain? Est-ce 3 cents, est-ce 9 cents? Pourquoi ne peut-on acheter le pain à tant la livre, comme le beurre, le bœuf, le sucre, le thé, etc?

M. T. BERGERON.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

Combien pèse un pain? Combien vaut une livre de pain? Est-ce 3 cents, est-ce 9 cents? Pourquoi ne peut-on acheter le pain à tant la livre, comme le beurre, le bœuf, le sucre, le thé, etc?

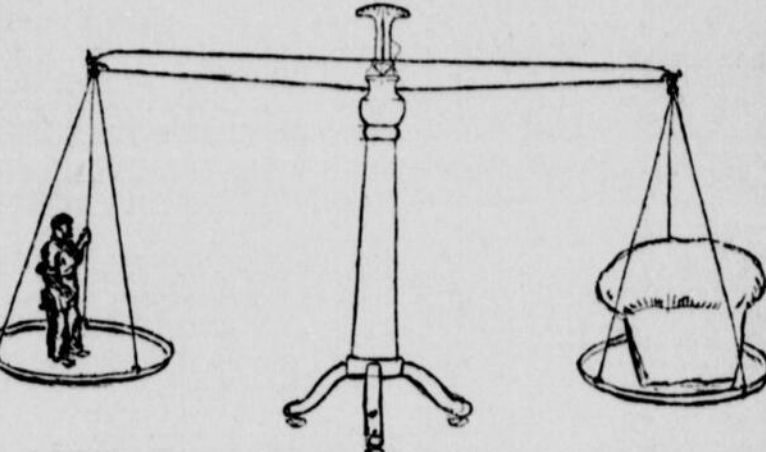
En moyenne, un ouvrier, père de quatre ou cinq enfants, achète en pain, dans le mois, un poids égal au sien.

M. L. S. RAYMOND.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

M. J. A. LABONTE.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.



En moyenne, un ouvrier, père de quatre ou cinq enfants, achète en pain, dans le mois, un poids égal au sien.

ON NE RETROUVE PAS LE "COBRA"

EN DEPIT D'ACTIVES RECHERCHES ON NE PEUT RETROUVER LE MAGNIFIQUE YACHT DE M. N. E. HEBERT.

En dépit d'actives recherches, faites par plusieurs citoyens de Lachine, on n'a pu encore localiser l'endroit précis où fut coulé le yacht "Cobra", propriété de M. N. E. Hébert de Lachine.

On se souvient en effet, que dimanche dernier, le magnifique "Cobra", vint en collision avec le yacht de M. Ranger, sur le lac Saint-Louis et qu'il coula en moins de trois minutes.

Or, depuis dimanche, de minutieuses recherches ont été faites sans résultats satisfaisants.

M. Hébert, à qui le yacht coûtait plus de \$1,800, offrit \$50,000 à la personne qui pourra lui indiquer d'une façon certaine, l'endroit précis où se trouve le "Cobra".

Le yacht avait été entraîné par le yacht ayant sombré dans plusieurs pieds d'eau aura été entraîné par le courant qui est très fort à cet endroit.

Les Dessous de la Vie

Clémence inépuisable d'une femme.—Brutalité inouïe d'un mari.—La plaignante dans un fauteuil.—Pardon.—Inexorabilité du tribunal.

A demi-couchée au fond d'une voiture, enveloppée de couvertures et la figure couverte d'un voile épais, une femme arrivait au bureau de police. Cette femme excitée, la curiosité des badauds, surtout quand on vit Mme Perras, grogrier de la cour du recorder, venir à la porte de la voiture, chuchoter quelques paroles puis retourner à l'intérieur de l'hôtel de ville.

La voiture partait ensuite pour revenir une demi-heure plus tard.

Cette femme était l'épouse de Sydney Farrell, 44 Belmont Court, arrêté il y a quatre jours,

POUR CRUAUTE envers sa femme.

Le 1er août, Farrell rentra ivre chez lui et battit sa femme qui n'avait épousé que depuis un mois, frappant la malheureuse, d'un terrible coup de poing à l'épaule, il la jeta par terre et se mit à la frapper à coups de pieds.

Quand des voisins accourus, vinrent relever la victime de cette brute, elle avait la jambe droite cassée au-dessus du genou.

M. Skroder, de la Société Protectrice des femmes et des enfants, fit émettre

UN MANDAT contre ce brutal individu quelque temps après et la cause est venue devant le Recorder Dupuis, hier après-midi.

Comme la victime est encore complètement incapable de marcher, elle fut portée au tribunal par deux constables qui l'assistent dans un fauteuil.

Le magistrat, entre au bout de quelques minutes, et, avant que les procédures ne commencent, il regarda longuement la malheureuse femme qui cache mal ses traits fatigués par la maladie sous un long voile.

C'est

UNE JOLIE BRUNETTE de vingt-cinq ans environ, au type anglais prononcé. Elle semble souffrir beaucoup et s'appuie lourdement sur les bras du fauteuil.

Comme l'interrogatoire commence, elle parle à voix si basse que le Recorder quitte son fauteuil et vient s'asseoir devant elle.

Elle raconte alors les circonstances qui ont accompagné l'infâme agression dont elle est victime, résumant le terme par la plaidoirie de toutes

LES PAUVRES FEMMES qui se trouvent dans son cas.

"Il ne voulait pas faire de mal, M. le juge, et je voudrais qu'on me le rende, il se repentira, c'est certain."

—"Je suis fatiguée de ces sortes de demandes, répond le juge, reprenant sa place au Tribunal.

S'adressant ensuite à Farrell, qui dans l'intervalle a demandé la permission de se déclarer coupable, il ajoute:

"Votre femme vient de demander grâce pour vous, mais je suis obligé de vous déclarer coupable, comme vous l'avez dit, du reste."

LES LOIS DE CE PAYS ne permettent pas qu'on traite les femmes comme vous avez traité la votre. Je prendrai néanmoins, la supplication de votre femme en considération, et diminuerai votre peine. Vous ferez trois mois de prison."

Le prisonnier courbe la tête qu'il relève aussitôt vite puis, accompagné des constables qui le reconduisent aux cellules, il se penche vers sa femme et l'embrasse.

On l'emmène et sa femme éclate en sanglots convulsifs. Le juge retourne à son bureau et tout ce drame est terminé.

M. Skroder s'occupe de faire donner le nécessaire à cette pauvre femme depuis sa sortie de l'hôpital.

Dans le centre de la ville

M. FLACIDE DAoust.

Une livre comme étalon, cela peut susciter les mêmes ennuis qu'avec l'état de choses actuel, c'est-à-dire que peut-être le pain n'aura pas encore le poids voulu.

LA TRAGEDIE DU CAP BAULD

DEUX PERSONNES, ET NON SEPT. ONT SUCCOMBE A L'EMPOISONNEMENT — UNE AUTRE EST EN DANGER.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

QUÉBEC, 11. — Une dépêche du cap O'Farrell, reçue par M. Gregory, démontre que l'affaire d'empoisonnement du Cap Bauld a été quelque peu exagérée.

Trois des ouvriers se sont empoisonnés accidentellement en absorbant de l'alcool de bois. Deux sont morts, et l'autre est dangereusement malade.

LES MORTS

sont deux Québécois: William Lagacé, 62 ans, menuisier, domicilié au No 57 rue Napoleon, St-Sauveur, et Joseph Colin, 57 ans, domicilié au No 29 rue Hoiville, St-Sauveur.

Les trois autres victimes, qui est très malade, se nomme François Tremblay; il est âgé de 69 ans et est natif des Ebolements.

M. Gregory a télégraphié de faire transporter le malade chez le médecin le plus près ou dans un hôpital, probablement à Sydney.

Quant aux deux cadavres, ils seront gardés avec toutes les précautions possibles jusqu'à ce que des cercueils métalliques aient été transportés à cet endroit. Ces dépouilles mortelles ne pourront être expédiées dans les familles affligées qu'au voyage d'automne du "Montcalm."

LE MAIRE ETERS ET LA MAIRIE

IL DECLARE NE PAS AMBITIONNER UN AUTRE TERME ET DESIGNE M. PAYETTE COMME SON SUCCESEUR.

Son Honneur le maire Eters a déclaré, ce matin, qu'il restait fidèle à l'engagement qu'il a pris envers le public de Montréal, lors de son élection à la mairie et qu'il refusait d'accepter un second terme.

"Pour aucune considération, dit-il, je ne me présenterai pas."



JE L'AI PROMIS

M. le maire Eters, je ne consentirais à me porter candidat à une deuxième élection. Plusieurs citoyens influents m'ont prié d'accepter un second terme, mais j'ai refusé carrément, parce que d'abord

et ensuite, parce qu'il appartient à un Canadien-français d'occuper le fauteuil de la mairie pendant les deux prochaines années.

"Qui, croyez-vous, sera votre successeur, avons-nous demandé à M. le Maire.

"Ce n'est pas à moi de désigner mon successeur, dit-il, mais c'est mon opinion que le prochain maire devrait être choisi parmi les membres du conseil de ville."

"Que dites-vous de la candidature probable de

M. L'ECHEVIN PAYETTE

"Je serais particulièrement heureux de voir M. Payette, maire de Montréal. Il est exceptionnellement bien qualifié sous tous les rapports et il a toujours été un fidèle serviteur de la ville. Le poste lui appartient et il en est complètement digne. Quant au choix de M. Payette est conforme au principe consacré par les élections de M. J. Préfontaine, Laporte, Villeneuve, Grenier, Wilson-Smith, McShane et de moi-même et j'espère que ce principe sera encore, cette année, respecté."

MOUVEMENT DES MINISTRES

L'hon. M. Gouin est parti hier soir pour Québec.

L'hon. M. Weir était ce matin, au bureau du gouvernement et a reçu quelques visiteurs. Demain il ira à Huntingdon.

Le co-ble de la veine "Avar" qui emprunter cent nous.

DEVORE PAR UN BOULEDOGUE

UN JEUNE Baigneur EST ATTACHE PAR UN CHIEN FURIEUX QUI LUI LACERE LES JAMBES LES BRAS ET LES EPAULES.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

KINGSTON, 11. — Edward McCann, 11 ans, fils de Thomas McCann, boulanger à l'Asile de Rochwood a failli être la victime d'un bouledogue furieux.

L'enfant nageait dans le voisinage de l'Asile quand le chien vicié sautant à l'eau, se dirigea vers le baigneur, pour le mordre aux jambes, aux bras et aux épaules. Le petit garçon était sur le point de succomber quand deux gardes du pénitencier du haut de leur tourelle d'observation, au moyen d'une lunette, découvrirent ce qui se passait. Voyant qu'il y avait une vie en danger, ils accoururent, mais ils ne purent se servir de leurs carabines avant d'être parvenus tout près du chien, ne voulant pas risquer de blesser l'enfant.

Le jeune McCann a été atrocement déchiré, et on désespère de ses jours.

LA HAUSSE DU PRIX DU LAIT

MONTREAL EST A PEU PRES LA SEULE VILLE DE L'AMERIQUE QUI PAIERA DIX CENTS LA PINTÉ DE LAIT.

Comme la "Patrie" l'a déjà annoncé, le premier octobre prochain, il y aura beaucoup de difficultés que Montréal pour se procurer du lait à son marché, on vend ce produit

qu'à Montréal, il n'y a qu'à Québec que la hausse s'est tenue au niveau de celle de Montréal.

A Toronto, on paie le lait sept cents la pinte, seulement. A Buffalo, on paie de l'augmenter à 8 cents, mais à l'heure qu'il est on ne vend que 7 cents. Cleveland paie que 7 cents; Cincinnati, 6 cents; Rochester, 5 cents; Boston, où toutes les denrées sont ordinairement très chères, le lait se vend 8 cents; à Pittsburg, le "trust" qui contrôle la vente du produit ne charge souvent que 8 cents la pinte, bien que des fois il monte ce prix à 10 cents. A St-Jean, Nouveau-Brunswick, on trouve 8 cents par pinté. Dans des villes aussi considérables de la Nouvelle-Angleterre, comme Lowell (Mass.), Lawrence (Mass.), Lynn (Mass.), Manchester

UNE CIRCULAIRE DE SA GRANDEUR

CONCERNANT LE BON FONCTIONNEMENT DE LA CROISADE ENTREPRISE CONTRE L'INTEMPERANCE.

Une circulaire a été envoyée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, aux curés de toutes les paroisses du diocèse, posant nombre de questions sur le bon fonctionnement de la croisade entreprise contre l'intempérance.

On interroge sur le nombre des membres appartenant aux sociétés de Tempérance, sur l'âge, le sexe et la condition de ceux qui se font un devoir de combattre le fléau de l'ivrognerie, etc., etc.

Cette méthode, toute pratique, permettra à Sa Grandeur de connaître d'une façon exacte, où les choses en sont actuellement regardées. La mentalité des gens de tout le diocèse, sur le sujet si important de la lutte contre l'alcool, sera ainsi connue du premier Pasteur, et jettera la lumière sur les meilleurs moyens à employer pour combattre le fléau.

LE PROCES PAGNUELO

UNE DEMANDE DE L'ACCUSEMENT TRENTE-NEUF TEMOINS.

A la cour d'assises, ce matin, M. Pagnuelo, accusé de tentative de meurtre, a renouvelé la demande faite hier après-midi, à savoir que la Couronne assigne les témoins de la défense à ses dépens.

M. le juge Tremblay lui demanda le nombre de ces témoins.

— Trente-neuf, répond M. Pagnuelo.

— Que voulez-vous prouver par ces personnes? demanda le juge.

— Bien, ce serait une longue histoire, répond M. Pagnuelo. La moitié servirait à contredire les témoins de la Couronne, et la balance à établir la preuve qu'une conspiration a été montée contre moi.

M. le procureur consent, à la suggestion de la cour, à remettre

L'ARGUMENTATION

sur cette enquête à demain, afin de permettre à la défense de dire par écrit ce qu'elle entend prouver par ces témoins et de démentir que leur témoignage se rapporte à l'accusation portée contre M. Pagnuelo.

COMTE DE VERCHERES

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

ST-MARC, 11.—L'exposition du comté de Vercheres aura lieu cet et le 17 courant.

(N.H.) Holyoke (Mass.) Springfield (Mass.) qui ont toutes une population dépassant 50,000 Ames et moins de facilités que Montréal de se procurer le lait des campagnes, on est fort étonné d'avoir à payer 6, 7 et 8 cents la pinte, et à Montréal il faudra payer 10 cents sans marquer.

M. BORDEN A TORONTO

LE CHEF DE L'OPPOSITION A OTTAWA, ET M. J. G. H. BERGERON CRITIQUENT LE GOUVERNEMENT.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

TORONTO, 11. — Il y avait salle comble à l'Opéra, hier soir, pour entendre M. Borden exposer son Programme. Il s'agit surtout de la corruption politique.

M. J. G. H. Bergeron a prononcé un discours humoristique aux dépens du gouvernement. Il fait la remarque que Sir Wilfrid Laurier, en appelant son cabinet les deux derniers ministres qui n'étaient pas députés, a montré son mépris des membres du parlement. Il a affirmé que Sir Wilfrid a été élu pour le peuple qu'il a trompé. Il a ajouté qu'à la prochaine élection le peuple de Québec s'unirait à celui d'Ontario pour épurer notre politique.

BELLES FETES JUBILAIRES

MESSE SOLENNELLE CE MATIN A L'ECOLE DE REFORME ET MAGNIFIQUE SERMON DE CIRCONSTANCE.

Ce matin, ont été les Frères de la Charité, se sont continuées les belles fêtes jubilaires commémorées hier.

Une messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Charpentier, assisté de MM. les abbés Lagacé et Bourassa.

Une superbe pièce d'éloquence sacrée a été donnée par le R. P. Michélet, S. J., de l'Immaculée Conception.

Le prédicateur s'est attaché à développer cette pensée de Saint Vincent de Paul, où il est dit que

DIEU EST CHARITE

et qu'il faut chercher dans l'Eglise catholique pour trouver cette charité qui a son véritable principe en Dieu.

L'œuvre de dévouement charitable poursuivie depuis un siècle, par les Frères auxquels le prédicateur s'adresse, le bien si considérable qu'ils ont opéré, montrent visiblement que la vraie charité a l'idée de Dieu pour base.

S'attacher au soulagement des infortunes de la vie, se dévouer pour ceux qui souffrent est la plus belle et la plus noble des tâches. Les Frères de la Charité qui font actuellement cette œuvre de bien méritent les meilleures bénédictions de Dieu, ainsi que la profonde reconnaissance des hommes. Un jour vivra où les sacrifices auront leur récompense, où l'on paiera au centuple le dévouement et la charité.

Dans les siècles de l'éternité bienheureuse, on pourra recueillir ce qu'on aura semé ici-bas.

Cet après-midi, le public sera admis à visiter l'école de Réforme, et ce soir, une grande séance dramatique, présidée par Mgr l'archevêque de Montréal, aura lieu à 8 heures moins le quart.

FUNERAILLES DU COCHER RENAUD

UNE DELEGATION DE COCHERS EST ALLEE RECONDUIRE A SA DERNIERE DEMEURE LA VICTIME DE L'AFFAIRE DU SAULT.

Ce matin, on a transporté à sa dernière demeure, le corps de M. Edouard Renaud, le malheureux cocher qui a trouvé une mort tragique, dans la nuit de samedi à dimanche, en conduisant des jeunes gens au Sault. Le service funéraire a été chanté à l'église Saint-Louis de France, par l'abbé Melançon, vicaire en cette paroisse.

Malgré l'heure matinale, un grand nombre d'amis étaient venus escorter la dépouille mortelle. On remarquait entre autres une forte délégation de l'Union des cochers de place dont le défunt était membre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

LE CURE DE BLIND RIVER

L'ABBÉ CARRERE, EX-CURE DE BLIZARD VALLEY, FAIT UNE PREMIERE VISITE A SA NOUVELLE PAROISSE — IL EST ACCUEILLI.

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

BLIND RIVER, Ont., 11.— L'abbé J.-E. Carrère, notre nouveau curé et le cédant, curé de Blizard Valley, est arrivé ici hier.

Le successeur du père Macaulay a visité quelques familles et toutes se sont déclarées enchantées. L'abbé Carrère se dit satisfait de son nouveau poste. Il est reparti à Blizard Valley et reviendra à Blind River dans quelques jours pour s'y fixer définitivement.

LES FETES DE SAINTE-JULIE

Comme la PATRIE l'a annoncé ces jours derniers, de superbes fêtes ont été organisées à Sainte-Julie de Vercheres.

Et non seulement cette dernière paroisse aura sa part des jours de liesse, mais Boucherville sera représenté par la plupart des citoyens marqués de l'endroit.

La réception qui sera faite à Mgr. Archambault, sera grandiose, et les cérémonies de la bénédiction de l'orgue à Sainte-Julie revêtiront un caractère spécial de grandeur et de solennité. Ce sera donc de beaux jours de réjouissances par pastorales et pour les citoyens de Sainte-Julie et pour ceux de Boucherville.

Napoléon Lamoureux, un cocher, demeurant au No 581 rue Gifford, a fait une chute du haut du siège de sa voiture, hier soir, et a eu la jambe droite fracturée. Les roues du véhicule lui ont passé sur la jambe. L'homme est à l'hôpital Notre-Dame.

TROIS ALARMES AU MEME ENDROIT

Depuis hier soir les pompiers ont été appelés trois fois au domicile de M. A. Marsolin, épicer, No 39 rue Sanguinet; la première fois, à 10 heures, hier soir, pour un commencement d'incendie dans le magasin sous le comptoir, et les deux autres fois, ce matin, à deux heures d'intervalle, pour un feu dans le grenier à l'oin de l'écurie. Dans tous les cas, la cause de l'incendie est inconnue, et les dommages sont légers.

LES RESULTATS D'UN JOUR DE JOLIES COURSES ONT MARQUE LA REUNION A BLUE BONNETS.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

LA NEUVIEME JOURNEE

Six courses étaient au programme de la journée d'ici, à Blue Bonnets. Toutes furent superieurement contestées, mais les steeplechases et la course de mille furent incontestablement les plus intéressantes.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire. La course ne fut certainement pas l'arrivée des courses, qui se déroulèrent à côté de la piste au record établi.

COURSES A BLUE BONNETS

NEUVIEME JOUR TEMPS NUAGEUX PISTE MOURDE

1ère COURSE—UN MILLE—A RECLAMER—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 3 ANS

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include TAUNT, WILKINS GREEN, PRINCE OF ORANGE, PRYTHANA.

2ème COURSE—BOURSE \$400—POUR POULICHES DE 2 ANS—A RECLAMER

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include EMMA G., MESA, DONNA MOBILE, ALBIA, OUT OF STEP, LUZETTA, PENELINE, THE BELLE OF MAYFAIR, BELLE GRIFTON.

3ème COURSE—ENVIRON 2 MILLES—STEEPLE—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS A RECLAMER

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include BUCKMAN, MERRIMACK, PHOENIX, ORTHODOX.

4ème COURSE—1 MILLE BOURSE \$400—CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include EDWIN GUM, HIO GIANDA.

5ème COURSE—SIX FURLONGS—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 2 ANS—A RECLAMER

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include JAVOTTE, DENIAL.

6ème COURSE—UN MILLE ET UN FURLONG—BOURSE \$400—POUR MARESS DE 3 ANS

Table with columns: Chevaux, P., D., Fin, Jockeys. Entries include JOHN DILLON, WISE HAND, SCOTCH PEBBLE, FINANCE.

LE TROT A SHERBROOKE

Le grand des courses de lundi à l'exposition de Sherbrooke. 224 mille, 220 trot, bourse \$300.

LES MONTREAL SE REPOSENT

LA PLUIE EMPÊCHE LES ROYAL DE SE METTRE AU JEU.

LES AUTRES JOUTES

PAS DE PARTIE HIEE

POSITION DES CLUBS

LIGUE DE L'EST

LIGUE AMERICAINE

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

POSITION DES CLUBS

ALLONS CHEZ BUREAU

BASEBALL A VAUDREUIL

ATHLETISME

AUTOUR DU MONDE

LA CROSSE A LACHINE

LES ALLIÉS CHEZ BUREAU

BASEBALL A VAUDREUIL

ATHLETISME

AUTOUR DU MONDE

LA CROSSE A LACHINE

LES ALLIÉS CHEZ BUREAU

BASEBALL A VAUDREUIL

ATHLETISME

AUTOUR DU MONDE

LA CROSSE A LACHINE

LES ALLIÉS CHEZ BUREAU

BASEBALL A VAUDREUIL

ATHLETISME

COGNAC DE QUEBEC

Souscriptions—La caisse populaire de St-Malo—Le stanoq 'Asinbioia'

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

Une Verte Vieillesse

est le résultat d'un âge mur plein de santé. S'il ya une tendance à la constipation, à l'indigestion, à la biliosité, à la nervosité—guérissez-la maintenant avec

Abbeys Effer-Salt

"Argenterie qui dure" Gadeaux de Noces

"1847 ROGERS BROS."

A la Cour du Recorder

MARY NE PASSE PAS.

LE STEAMER "ASSINIBOIA"

FORCEMENT REMIS.

NEGRE QUI BROISE DU NOIR.

CANTONS DE L'EST

ROSE FANEE.

HABIT DU VIGER.

MORT SUBITE.

LA FOUDEUR.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

AMUSEMENTS

NATIONOSCOPE, VUES ANIMÉES

THEATRE DES NOUVEAUTES

QUINÉTOSCOPE

VITOSCOPE

STADIUM

COURSES DU MONTREAL HUNT

EXPOSITION DE MALONE

Victoria Rink

FANFARE

2 dans 1

Girage à Chaussures

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

est un aliment du cuir aussi bien que le poil le plus noir

AMUSEMENTS

His Majesty's

ACADEMIE

FRANCAIS

ROYAL

THÉATRE NATIONAL

PARC DOMINION

DERNIERE SEMAINE

L'EXPOSITION DE LA PUISSANCE

SHERBROOKE

HOMARD VIVANT

HUITRES, POISSON BLEU, FLETAN, ETC

CHEZ PHELPS & BINNS

58 SQUARE VICTORIA

Ordre du Lieut-Col. A. E. Labelle

Ordres du Lt.-Col. Labelle, Commandant

Bonne Valeur en Chaussures de \$4.50

Le choix approprié du cuir est la partie la plus importante de la confection des chaussures.

Le choix approprié du cuir est la partie la plus importante de la confection des chaussures.

Le choix approprié du cuir est la partie la plus importante de la confection des chaussures.

LES RESULTATS D'UN JOUR

DE JOLIES COURSES ONT MARQUE LA REUNION A BLUE BONNETS.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

LA NEUVIEME JOURNEE

Six courses étaient au programme de la journée d'ici, à Blue Bonnets.

Toutes furent superieurement contestées, mais les steeplechases et la course de mille furent incontestablement les plus intéressantes.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

Edwin Griffin, parti sagement, se détacha du peloton dès le début et domina la victoire.

COURSES A BLUE BONNETS

NEUVIEME JOUR TEMPS NUAGEUX PISTE MOURDE

1ère COURSE—UN MILLE—A RECLAMER—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 3 ANS

2ème COURSE—BOURSE \$400—POUR POULICHES DE 2 ANS—A RECLAMER

3ème COURSE—ENVIRON 2 MILLES—STEEPLE—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS A RECLAMER

4ème COURSE—1 MILLE BOURSE \$400—CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS

5ème COURSE—SIX FURLONGS—BOURSE \$400—CHEVAUX DE 2 ANS—A RECLAMER

6ème COURSE—UN MILLE ET UN FURLONG—BOURSE \$400—POUR MARESS DE 3 ANS

LE TROT A SHERBROOKE

LES MONTREAL SE REPOSENT

LES AUTRES JOUTES

PAS DE PARTIE HIEE

POSITION DES CLUBS

LIGUE DE L'EST

LIGUE AMERICAINE

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

POSITION DES CLUBS

ALLONS CHEZ BUREAU

COGNAC DE QUEBEC

Souscriptions—La caisse populaire de St-Malo—Le stanoq 'Asinbioia'

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

COGNAC DE QUEBEC

Une Verte Vieillesse

est le résultat d'un âge mur plein de santé. S'il ya une tendance à la constipation, à l'indigestion, à la biliosité, à la nervosité—guérissez-la maintenant avec

Abbeys Effer-Salt

"Argenterie qui dure" Gadeaux de Noces

"1847 ROGERS BROS."

A la Cour du Recorder

MARY NE PASSE PAS.

LE STEAMER "ASSINIBOIA"

FORCEMENT REMIS.

NEGRE QUI BROISE DU NOIR.

CANTONS DE L'EST

ROSE FANEE.

HABIT DU VIGER.

MORT SUBITE.

LA FOUDEUR.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE.

AMUSEMENTS

NATIONOSCOPE, VUES ANIMÉES

THEATRE DES NOUVEAUTES

QUINÉTOSCOPE

VITOSCOPE

STADIUM



CHRONIQUE OUVRIERE

Le prix du lait.

L'ou fait un bruit étourdissant autour de la résolution prise par les laitiers d'élever le prix de leur marchandise.

Nous voulons bien croire à la sincérité de ceux qui en ont fait. Mais ce haussement de prix est-il une chose, c'est que les criards ignorent la faiblesse des lois de notre régime économique.

Quelle différence y a-t-il entre l'augmentation du prix du lait et de tout autre produit ?

Si au lieu de payer le lait plus cher, c'était les loyers, ou le pain, ou la viande, ou les vêtements dont on aurait augmenté le prix, est-ce que les pauvres gens, s'en trouveraient moins affligés ?

Le budget des familles n'est pas inflexible. L'argent qu'elles sont obligées de donner en plus pour le lait, elles l'économiseront sur autre chose.

Tout comme elles le font quand au lieu du lait ce sont les autres produits qui s'élèvent.

Jacques va payer quatorze à quinze dollars par année de plus pour son lait.

Pierre va lui payer trente dollars par année de plus pour son lait.

Nous ne voyons pas que la situation de Jacques soit moins inférieure à celle de Pierre par ce double changement au contraire.

On a poussé l'exagération jusqu'à demander une enquête royale pour savoir si les laitiers étaient justifiés de vouloir vendre le lait plus cher.

Nous sommes pour l'enquête, mais à une condition, c'est qu'elle s'étende à tous les produits, au lait, au pain, au beurre, au charbon, à la glace, au coton, à la laine, au fer, au bois, à la brique, etc., etc.

Nous n'avons pas le moindre doute que presque tous ces produits se vendent beaucoup trop cher, autrement les grosses fortunes, le milliardaire ne s'expliqueraient pas.

Mais se jeter sur une ou deux classes de la société pour les empêcher de fixer le prix des produits dont elles font commerce quand on laisse les autres s'arranger tranquillement, c'est tout à fait incorrect.

On veut tout plus cher aujourd'hui aux laitiers qu'on ne leur vendait il y a un an, pourquoi à leur tour ne demanderaient-ils pas plus cher pour ce qu'ils vendent eux-mêmes ?

Parce que le lait est un produit de première nécessité.

Pas plus que le fer, que la houille, que le bois, que la pierre, que la brique.

Si la fer et le bois se vendent cher, il en coûte davantage pour construire des maisons et les loyers sont plus chers.

Donc le fer et le bois sont également des produits de première nécessité, puisqu'il faut absolument se loger.

Et si cette déduction est correcte, quels sont donc les produits qui ne sont pas de première nécessité ?

Il y en a, mais c'est la très petite quantité.

Si on veut porter un remède à la cherté du lait, il faudra appliquer le même remède aux autres produits.

Nous sommes également, mais ceux qui en ont fait pour le lait, seront les premiers à s'opposer à la généralisation pourtant logique de leurs principes.

Que l'état intervienne et fixe le prix de tous les produits, tant mieux si la chose est possible, mais une fois entrée dans cette voie il n'aura pas le droit de s'arrêter, sans injustice, avant de l'avoir parcourue jusqu'au bout.

Ce n'est pas une défense de l'action des laitiers que nous venons de faire. Nous avons voulu tout simplement démontrer l'insincérité ou l'ignorance de ceux qui prétendent que cette action est plus mauvaise en soi ou plus dangereuse pour le public que ce qui fait tout le reste du monde dans cet ordre d'idées. Un peu aussi pour démontrer une fois de plus que notre régime social a besoin plus que d'un replâtrage de cette sorte.

Le parti ouvrier.

Le club ouvrier Saint-Jean Baptiste va, maintenant que la période des vacances est écoulée, reprendre ses réunions pour l'hiver, à partir de demain soir, jeudi, à son siège social, No 626, rue Marie-Anne.

Les membres sont priés de prendre note de cet avis.

Avis aux tailleurs de cuir.

La locale No 249 de la B. S. W. U., convoque ses adhérents à une importante assemblée qu'elle tiendra le vendredi, 13 du courant, dans le but principal de prendre connaissance du rapport de ses délégués au congrès de l'union internationale des cordonniers qui vient de se tenir à Toronto.

Les machinistes de Toronto toujours en grève.

Les machinistes de Toronto qui sont en grève depuis plusieurs semaines pour l'obtention de la journée de huit heures sont toujours aussi déterminés que le premier jour à sortir victorieux de la lutte qu'ils ont entreprise. Le congrès annuel de leur union international a lieu cette semaine à Saint-Louis (Miss.).

Policiers provocateurs.

A Toronto, hier soir, trois agents de police, accompagnés de deux plombiers antiunionistes, se sont introduits, pendant l'assemblée dans la salle de réunion de l'union des plombiers, sous prétexte d'y rechercher des membres de celle-ci qui se seraient rendus coupables de voies de fait, il y a quelques jours, sur les deux antiunionistes précités. Le pire, c'est que ces représentants de l'autorité n'étaient munis d'aucun

Maux d'Intestins

Les pilules pour le foie, les cathartiques, les eaux minérales, souvent aggravent la constipation. Ils irritent simplement les intestins et les forcent à agir — cesser de prendre des purgatifs et les intestins deviennent "constipés" de nouveau.

"Fruit-a-tives" sont l'unique remède certain contre la constipation.

Parce qu'elles agissent sur le foie "Fruit-a-tives" sont un tonique pour le foie. Elles activent les sécrétions de la bile par le foie, cette bile fait agir les intestins de façon régulière et naturelle et guérit complètement la constipation. "Fruit-a-tives" sont des jus de fruits avec des toniques et des antiseptiques.

Dans "Fruit-a-tives" un atôme d'amers remplace un atôme de sucre du jus de fruit, formant un nouveau composé qui est beaucoup plus actif au point de vue médical que les jus de fruits pour ainsi dire. 50c la boîte, \$2.50 pour 6 boîtes. Chez tous les marchands.



mandat les autorisant à s'introduire au sein de ce syndicat et leur action devant par le fait, une violente provocation.

Le président de l'union ordonna aux intrus de quitter la salle, mais comme ils firent mine de résister, le président alla les conduire jusque dans la rue en reprochant aux agents provocateurs, leur acte illégal. Ils se saisirent alors de cet officier et le traînèrent au poste. Il a été aussitôt relâché, il est vrai, mais l'incident n'est pas terminé. Cet incident intéressant, qu'il fut vidé afin que la justice sache que si elle existe pour faire respecter la loi, ce n'est pas pour la violer elle-même.

Un cas d'indiscipline intéressant.

Les officiers de la locale No 374 du syndicat international des mineurs — U. M. W. of A. — à Lethbridge, (Alberta) ont collectivement démissionné de leurs fonctions, afin de savoir si cette locale approuvait ou non ceux de ses membres qui ont persisté à demeurer en grève en dépit de l'ordre des officiers de reprendre le travail durant des négociations qui avaient entamées avec les employeurs en vue d'en arriver à une entente.

Les officiers démissionnaires vont se laisser mettre en nomination pour la reprise de leurs mandats. L'élection qui va s'en suivre va être du plus haut intérêt. Il n'y a que des hommes d'un ordre tout à fait supérieur qui peuvent occuper des postes de ce genre, car ils ont à leur charge de diriger leurs mouvements.

Le label de l'union typographique.

M. Victor Tardif, agent d'affaires de l'union typographique Jaquetier, a signé hier au nom de collecteur, une entente avec le patron de l'imprimerie Sawyer, No 90, rue Notre-Dame ouest, par laquelle M. Sawyer a obtenu le privilège de se servir du label de l'union.

Vote de condoléance.

La locale No 266 de la B. S. W. U., a voté une proposition de condoléance à l'adresse de M. Zoticque Lespérance, agent d'affaires de l'organisation, qui a eu la douleur, à une dizaine de jours d'intervalle, de perdre sa mère et son beau-père.

Ajournons donc le courage de nos fautes.

On ne fera croire à personne que l'affaire de Vancouver est le résultat d'intrigues de la part d'Américains. Qu'un certain nombre de ceux-ci aient soufflé sur le feu, il n'y aurait rien de bien surprenant. Souffrant du même mal que les Canadiens, ils ne doivent pas être fâchés de voir ceux-ci faire des efforts pour détruire le mal commun.

Les troubles de Vancouver sont le résultat d'un mouvement populaire qui existe à la Colombie anglaise depuis plus de quinze ans contre l'immigration asiatique.

Le procédé employé à Vancouver pour remédier au mal est des plus condamnables à tous les points de vue, mais cela ne nous justifie pas d'essayer de faire porter à autrui le poids de nos propres torts.

Réunions demain, 2me jeudi du mois:

— Union locale No 250 des chaudronniers, salle Richmond, angle des rues Notre-Dame et Richmond.—Sec., A. Anderson.

— Sociétés amalgamées des mécaniciens de machine à vapeur fixe, salle Bienville, No 784, Sainte-Catherine est.

— Union locale No 1244 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, 296, rue de la Montagne.

— Les différents comités du Conseil des Métiers et du Travail, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique.

— Union des selliers, harnacheurs et similaires, angle St-Denis et Dorchester.—Sec., T. Bédard, 703, Larivière.

— Club ouvrier Saint-Jean Baptiste, 626, rue Marie-Anne.

Mot de la fin:

Il y a des magistrats qui appliquent la loi avec la sécheresse d'un instrument de précision.

LE TROISIEME PROCES

MONCTON, 11 — Cent vingt-cinq noms sont sur la liste pour le choix des douze jurés qui devront décider, en troisième ressort, du sort de Thomas Collins, accusé du meurtre de Mary Ann McAuley, à New-Brasard, comté d'Albert. Il y a plus d'un an que le troisième procès s'ouvrira mardi prochain, à Hopewell Cape, sous la présidence du juge Huntington. Cette affaire passionne l'opinion publique, ici.

Le comble du malheur: Avoir des dettes criardes et une femme idem.

CE QUI FAIT LA BONNE BIÈRE



Il faut quelque chose de plus qu'une installation moderne, bien outillée, pour bien brasser de la bière pure et hygiénique.

Il est d'importance capitale de savoir comment traiter le malt d'orge, de savoir quelle qualité d'eau il faut employer, et aussi quel choix de houblon.

Seule l'orge de premier choix, convenablement mûrie, est employée dans la bière Molson.

Le houblon est importé du comté de Kent, Angleterre—c'est le meilleur au monde pour la fabrication de la bière.

L'on emploie aussi de l'eau filtrée de puits artésien, aussi pure et claire que du cristal.

Votre épicier vend de la bière Molson.

Demandez toujours la

Bière Molson — India Pale Ale.

LES ENFANTS SONT REFUSÉS AUX ECOLES

Un encombrement déplorable révélé, hier, à la séance de la Commission des Ecoles Catholiques

Le Principal Primeau attaque le Directeur-général Lacroix, — Retards très nuisibles dans la construction de l'Ecole Olier

Les membres de la commission scolaire catholique de Montréal se sont réunis, hier soir, à l'Académie Commerciale du Plateau, sous la présidence de M. le chanoine Dauth.

Étaient présents MM. L. A. Lapointe et Gallery, échevins, les abbés Adam et O'Meara, le juge Piché et le juge Lafontaine, M. Sempé.



M. Doré est âgé de 73 ans. La commission lui a accordé un congé d'un an, et va s'occuper du choix de son successeur.

On accepte le tarif officiel de la librairie Beauchemin, comme tarif de vente. Ce changement de prix est avantageux, surtout pour les livres français.

L'ENCOMBREMENT M. L'échevin Lapointe se plaint de l'encombrement dans certaines écoles, il cite certaines écoles comprenant jusqu'à 92 enfants, et on en refuse un bon nombre.

Le principal Primeau a déclaré que l'école Saint-Gabriel était encombrée et insalubre; pas moins de 125 enfants avaient été refusés à l'école Plessis, dans la paroisse du Sacré-Cœur, et enfin que M. Lacroix, directeur général, était malade et incapable de remplir ses fonctions.

M. le président répond, qu'au sujet de l'encombrement des écoles, la commission.

M. Lacroix, directeur général des écoles, attaqué par M. Primeau.

M. Lacroix, directeur général des écoles, a déclaré qu'il n'a pas pu rentrer le charbon au mois d'août comme d'habitude, parce que la cave n'était pas prête.

M. le juge Piché dit qu'il a été informé que l'école Olier ne pourrait pas être ouverte avant un mois.

Le frère Julius, de l'école Saint-Gabriel, se plaint aussi que son école est encombrée; il n'a que 236 places pour 287 enfants.

Un congé de six mois est accordé au directeur général Lacroix pour raison de santé.

Les Sœurs de l'école Saint-Eusèbe demandent à choisir elles-mêmes et à payer, avec sommes nécessaires qui leur seraient versées directement par la commission, le gardien de l'école et les femmes de ménage. Après observations de M. le juge Piché et de M. l'échevin Lapointe, cette demande est accordée.

HYGIENE ET SECURITE M. Lapointe demande si toutes les précautions nécessaires pour l'hygiène et la sécurité des écoles ont été prises conformément aux instructions municipales.

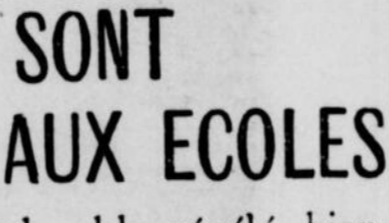
M. le chanoine Dauth déclare qu'un comité spécial a été nommé à cet effet; que les demandes des inspecteurs ont été suivies et même dépassées dans plusieurs écoles.

M. J. A. LEFEBVRE A Coteau Landing Samedi dernier M. J. Arthur Lefebvre, de Montréal, se faisait entendre à un concert à Coteau Landing. Il était accompagné de ses frères. Ça été un vrai succès.

LES GATEAUX AU LEVAIN ROYAL EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MERITE LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLET COMPANY LIMITED LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.



SOLIDES, CONFORTABLES

Les Sommier à Ressorts Hercules No 0 et No 1 sont les plus confortables et les plus durables qui soient faits.

SOMMIER A RESSORTS HERCULES

Dormez dessus pendant trente nuits, et si vous n'êtes pas satisfait, le marchand vous restituera votre argent.

Gold Medal Furniture Manufacturing Co., Ltd. TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG.

Engins Corliss Leonard

Système de Valve parfait. Grande économie pour tout usage. Machinerie de toutes sortes.

E. LEONARD & SONS, 1790 rue St-Jacques, Montreal, mer-l-jno.

Quand vous aurez Essayé les "Nouvelles Sortes" vous Reviendrez au

SHREDDED WHEAT

La meilleure nourriture de céréales au monde. Ne réchauffe pas autant que le maïs ou l'avoine et plus nourrissante et plus digestible.

Essayez-en un biscuit avec du lait ou de la crème, ou des fruits frais. CHEZ TOUTS LES EPICIERES — 130 LA BOITE, 2 POUR 25c.

D'Occurrence Presque Journalière :::

sont les incendies causés par les fils électriques. Depuis quelque temps une invention est lancée sur le marché donnant une garantie complète contre tout dommage par le feu. CETTE INVENTION S'APPELLE

L'Auto-Safety

Ecrivez pour Pamphlet Descriptif.

THE AUTO-SAFETY ELECTRIC SWITCH CO. 212 Board of Trade, MONTREAL.

PREMIERE Règle de la Santé

Demandez à votre médecin: Quelle est la première grande règle de la santé? Neuf médicaments sur dix vous recommanderont promptement: Maintenez vos intestins réguliers. Tandis que vous y êtes, prenez cette attention: "Que pensez-vous des Pilules d'ayer pour la constipation?" Nous voulons nous en rapporter à lui. Et vous?

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. O. AYER CO., Lowell, Mass.

La Patrie

MONTREAL, 11 SEPTEMBRE, 1907.

Les erreurs modernes

Mgr Archambault, évêque de Joliette, vient d'adresser au clergé de son diocèse le décret du Saint-Office "Lamentabili sane exitu", qui contient les soixante-cinq propositions proscrites en matière de foi et de mœurs.

Les erreurs modernes s'emparent peu à peu des esprits. Les évêques et les pasteurs comprennent qu'il est urgent de signaler à leur troupeau les dangers qui le menacent.

"Grâce à Dieu, écrit Sa Grandeur, l'unité de l'Église est de nos jours, malgré les persécutions des gouvernements, les efforts sacrilèges des sectes maçonniques, les sarcasmes d'une science orgueilleuse et dévoyée, plus belle, plus forte, plus invincible qu'elle ne l'a jamais été au cours de son histoire.

"Je ne saurais vous recommander, avec trop d'instance, chers collaborateurs, l'étude attentive, approfondie des 65 propositions condamnées par le tribunal de la Sainte-Inquisition. Elles résument admirablement bien les tendances ténébreuses et les déplorablements d'une fausse exégèse, d'une philosophie erronée et superficielle.

"Les auteurs de ce mouvement destructeur de nos dogmes, de nos croyances les plus chères, parce qu'elles sont à la base même de notre sainte religion, ne datent pas d'aujourd'hui. Leur race, — on l'a dit avec raison, — court à travers l'histoire, sous des noms et des costumes différents. Ils ont jalonné la Renaissance et la Réforme, comme ils jalonnent la Révolution.

"Le décret "Lamentabili sane exitu", nous apparaît donc, chers collaborateurs, non seulement comme un guide pour la défense et le maintien intégral de la vérité catholique, mais aussi comme un témoin de la variété étrange et de la subtilité extraordinaire que peuvent revêtir l'erreur et le doute en matière de doctrine.

"Le décret "Lamentabili sane exitu", nous apparaît donc, chers collaborateurs, non seulement comme un guide pour la défense et le maintien intégral de la vérité catholique, mais aussi comme un témoin de la variété étrange et de la subtilité extraordinaire que peuvent revêtir l'erreur et le doute en matière de doctrine.

La question du pain

La réforme que la PATRIE a suggérée lundi dernier dans le commerce du pain, a soulevé, comme nous y attendions, un vif intérêt. Presque partout, on reconnaît qu'en adoptant la méthode de vendre le pain à la livre, on remédierait d'un seul coup à tous les inconvénients dont le public se plaint depuis nombre d'années, et on rendrait à la fois justice au public, aux épiciers et aux boulangers.

Nous reproduisons dans une autre page les opinions qui nous ont été exprimées sur la question par un grand nombre d'épiciers. Nous y relevons aussi quelques légères objections auxquelles nous voulons répondre, parce que nous constatons que ces objections proviennent uniquement du fait que la question posée n'a pas été parfaitement saisie.

Certains appréhendent que les boulangers s'opposent à la réforme proposée, parce que cela entraînerait des changements coûteux dans leur outillage.

La réforme suggérée n'implique au contraire aucun changement dans le matériel des boulangeries. On pourra continuer de faire du pain de 1, 2, 3, 4 livres ou même de livres fractionnées. Tout le changement proposé repose dans l'étiquette, qui devra représenter le poids réel du pain au lieu d'un poids fictif.

C'est sur le poids indiqué par l'étiquette que s'achèterait le pain, et l'épicier ne serait tenu qu'exceptionnellement, ou comme moyen de vérification, à se servir de sa balance.

Quant à la distinction à établir pour le pain dit de fantaisie, elle n'existe pas devant le règlement et ne doit pas exister.

Le pain de fantaisie devra se vendre à la livre tout comme l'autre, et commandera le prix que justifiera sa qualité supérieure. On vend bien à la livre les biscuits, dont certaines espèces, qui ne valent pas plus que le pain, se paient 4 sous, tandis que les prix montent à mesure que les qualités s'améliorent, et que l'on en trouve jusqu'à 60 cents la livre.

L'HON. M. GRAHAM ET L'INTERCOLONIAL

Le nouveau ministre des chemins de fer a été l'objet d'une chaleureuse réception de la part des électeurs de Brockville.

On sait que M. Graham représentait Brockville à la législature d'Ontario, et que M. Derbyshire était le député de cette division à la Chambre des Communes.

Afin de donner le champ libre au nouveau ministre, M. Derbyshire a remis son mandat. Au cours de son discours, M. Graham a félicité son collègue de son élection et lui a transmis les remerciements personnels de Sir Wilfrid Laurier. Il est très probable que le nouveau ministre sera élu par acclamation, le 18 courant, malgré les attaques de "Mail & Empire" et autres journaux oppositionnistes.

Ces organes de parti ne comprennent pas pourquoi le premier ministre a appelé M. Graham dans son cabinet, pour lui confier la direction des voies ferrées de l'État, quand tout le monde sait que le député de Brockville ne possède aucune connaissance spéciale des choses de chemins de fer. De plus, ils trouvent que son seul mérite auprès de Sir Wilfrid est d'avoir fait partie du gouvernement Ross, qui a été chassé du pouvoir, et d'avoir dirigé les forces libérales aux dernières élections générales fédérales dans la partie-est d'Ontario. Ils le comparant à M. Preston, qui lui reprochent les actes célébrés de Byron Lott, des Shih-

blew et de leurs acolytes dans Hastings Ouest et Frontenac.

Quoi qu'il en soit de l'attitude des journaux de parti, M. Graham promet d'accomplir des réformes strictes dans l'administration de l'Intercolonial, de faire de ce chemin de fer une entreprise nationale payante en le mettant à l'abri de toute influence politique.

Si le nouveau ministre a assez d'énergie et de volonté pour accomplir ses promesses et administrer l'Intercolonial comme doit être conduite toute entreprise commerciale, il laissera sagement à la postérité un nom extraordinaire.

Des journaux ministériels déclarent que Sir Wilfrid Laurier a offert le portefeuille des chemins de fer à M. Sifton, avant de s'adresser à M. Graham. Ils pourraient, il semble, nous dire pourquoi l'ex-ministre de l'Intérieur a refusé.

On sait que M. Sifton est intéressé dans une foule d'affaires importantes. Il est le principal promoteur du projet de ligne rapide dont Sir Wilfrid a saisi la dernière conférence impériale.

Un câblogramme de l'hon. M. Broderick annonce qu'il s'attend à la signature du traité franco-canadien la semaine prochaine.

L'hon. M. Gouin est allé à Québec. Demain il partira en compagnie du lieutenant-gouverneur, de Lavoie, de M. Némésio Gagnon et de M. J. Lemoine pour un voyage à Roberval. Le premier ministre sera de retour à Québec samedi.

LES ECOLES

Tout ne va pas à merveille dans les affaires scolaires de Montréal, si l'on s'en rapporte aux constatations faites à la séance de la commission, hier soir.

On a été, à bon droit, surpris d'apprendre que l'école Ollivier dont une partie s'est écroulée le printemps dernier, n'est pas prête encore pour la rentrée des élèves et qu'elle ne sera peut-être pas avant un mois.

Il n'y a déjà pas trop d'écoles pour se payer le luxe d'un ténor une femme. La commission ne sait plus où placer les enfants qui se présentent toujours plus nombreux chaque année. Ainsi à l'école Plessis plus de 125 élèves se sont vus refuser l'admission, faute de place. A l'école Saint-Gabriel, il n'y a que 230 sièges pour 285 enfants.

Nos commissaires ont donc de la besogne en abondance devant eux et nous espérons qu'ils redoubleront d'efforts pour faire cesser au plus tôt une aussi anormale situation.

Il faudrait cependant pour cela que les contribuables y mettent aussi du leur.

La commission scolaire protestante se plaint de ne plus avoir de revenus suffisants pour répondre à ses besoins.

On est bien près d'en dire autant de la commission catholique dont les charges augmentent toujours beaucoup plus rapidement que les ressources.

On reproche à la population de Montréal de pratiquer vis-à-vis de l'instruction publique une économie trop étroite, et nous pouvons prendre notre large part de ce reproche.

Lorsque la commission scolaire catholique s'est vue forcée d'imiter l'exemple des protestants et de demander à la Législature l'augmentation de la taxe scolaire de 25 à 40 cents, des protestations nombreuses se sont faites entendre. Il est facile de s'apercevoir aujourd'hui combien cette mesure était opportune. Même avec cette augmentation de revenus, nous pouvons à peine suffire aux besoins les plus pressants.

Tout le monde parle d'instruction publique, et réclame des améliorations. Mais pour cela il faut de l'argent.

Avec l'accroissement de la population des écoles nouvelles sont devenues nécessaires, et bien des travaux indispensables restent à faire à celles qui existent déjà.

L'intérêt seul de l'emprunt absorbé pour tous ces travaux absorbe une partie notable des revenus.

Comment pouvoir ensuite augmenter le traitement des instituteurs, comme il convient, et accomplir toutes les autres améliorations désirables ?

Il n'est pas question sans doute d'augmenter encore une fois la taxe scolaire, mais nous devons nous pénétrer de plus en plus de l'importance de l'instruction publique, et nous tenir prêts, lorsqu'il le faudra, à de plus grands sacrifices.

L'ASSEMBLEE DE FRASERVILLE

Les journaux ont publié un compte-rendu de la dernière assemblée tenue à Fraserville, mais ils ne paraissent pas s'être aperçus que le nombre des auditeurs.

La "Presse" dit qu'il y en avait 3,000, le "Soleil" 2,000, l'"Événement", de 1,000 à 1,200.

Un citoyen de Fraserville, qui se dit indépendant et absolument certain de ce qu'il avance, nous écrit ce qui suit :

Rivière du Loup, 9 septembre. Mon cher rédacteur.

L'assemblée Turgeon a réuni aujourd'hui plus de 500 personnes. Auditoire bien fourni.

Le comité libéral avait loué un train spécial sur la Timiscamie. Ce convoi, qui a coûté \$200, nous a amenés 17 personnes bien comptées.

Votre, etc., UN INDEPENDANT.

Que faut-il conclure de toutes ces opinions contradictoires ? Une chose paraît certaine, c'est que le meeting Bourassa a réuni beaucoup plus de monde que le meeting Turgeon.

Le recorder Dupuis, ancien député de Chateauguay, écrit qu'il n'a pas réalisé un seul cent de profit sur la vente de ses limites à bois.

M. Dupuis a la réputation d'être un homme d'affaires. Se serait-il fait rouler dans cette transaction ? Ceux qui affirment que M. Dupuis a réalisé de \$39,000 à \$65,000 de profit ne se contentent-ils pas d'être d'une simple dévotion. Ils demandent plus de détails. Ils prient sans doute M. Dupuis d'expliquer pourquoi il n'a pas déposé la voix plus tôt.

Le gouvernement des Nouvelles Galles du Sud vient de sortir victorieux des élections générales. Tous les ministres ont été réélus.

Il y aura toujours un pianiste dans votre maison si vous possédez un PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitabile. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'accompagnement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDBEIMER'S LIMITED 859 rue Sainte-Catherine-Ouest

A PROPOS DE L' "IMPERIAL"

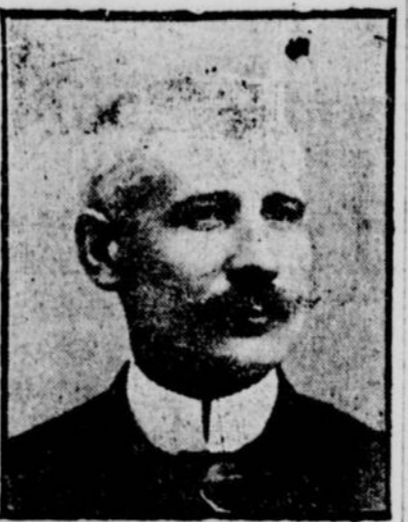
ENTREVUE AVEC LE DR A. A. BERNARD, LE PRESIDENT DE LA COMPAGNIE CANADIENNE DE NAVIGATION DU SAINT-LAURENT — LA VERITE SUR L'ACCIDENT DU 28 AOUT.

Un représentant de la "Patrie" a eu, cet après-midi, une entrevue avec M. le Dr A. A. Bernard, président de "La Compagnie Canadienne de Navigation du Saint-Laurent," au cours de laquelle il a appris des choses intéressantes sur le vapeur "Imperial," qui fut la propriété de la compagnie, et qui a coulé la large "Germaine," il y a quelques semaines.

M. le Dr Bernard nous apprend d'abord, que contrairement à ce que les journaux ont rapporté, le vapeur "Imperial" n'a pas été saisi. Puis, parlant du jugement rendu par le capitaine Spain, le président de la compagnie croit que ce jugement n'est pas justifié; il ne nie pas la compétence des commissaires, mais il trouve étonnant que ce tribunal ait été composé de trois commissaires anglais, ayant comme interprète un homme qui ne connaît pas un mot de la navigation; il se peut, dit M. Bernard, que dans ces conditions les commissaires ont pu être mal renseignés.

Maintenant, docteur, disons-nous.

—Maintenant, docteur, disons-nous.



M. LE DR A. A. BERNARD, président de la Compagnie Canadienne de Navigation du Saint-Laurent.

nous, on prétend que votre vapeur naviguait sans certificat, et qu'il n'est pas enregistré.

— Ceci est faux, dit le Dr Bernard. Notre bateau est enregistré à Sorel; il a été minutieusement inspecté, et on ne peut croire qu'il y a longtemps qu'il aurait été arrêté s'il n'eût été pourvu de certificat. Même le certificat le classé parmi les bateaux de première classe.

— Mais, ajoutons-nous, n'existait-il pas des difficultés entre votre compagnie et le département de la marine ?

— Il existe, en effet, une difficulté, mais ce n'est que sur un point de technicité que je vous explique en peu de mots. Comme vous savez, l'"Imperial" a été construit sur la coque de l'ancien "Sovereign," incendié dans le canal Lachine; or, quand nous avons demandé notre enregistrement à la douane à Montréal, on nous a dit qu'on pouvait enregistrer notre bateau sur l'imprimé du nom, le "Sovereign," n'existant plus nous fimes enregistrer notre bateau sous le nom "Imperial." Cet enregistrement, à peine effectué, nous reçûmes du département de la marine un avis nous ordonnant maintes fois de faire enregistrer notre bateau sous le nom de "Sovereign," et pour cela le département voulait avoir copie de toutes les transactions faites sur la coque du "Sovereign" depuis son propriétaire jusqu'à notre compagnie. Or, son propriétaire primitif, un M. Wallace, est parti depuis plusieurs mois pour un voyage autour du monde, et nous n'avons pu l'atteindre, nous attendons son retour pour nous rendre au désir du département. Comme on voit, cette difficulté n'a rien à faire avec la sécurité du bateau.

— Mais on dit que l'accident est dû surtout au fait que l'équipage manquait de compétence.

— A cela je vous répond, dit M. Bernard, en vous signalant que le capitaine Paul, de l'"Imperial," a 40 ans d'expérience dans la navigation, et que son second, le capitaine Goyette, en a 25 ans. Maintenant, je tiens à déclarer que la discipline la plus sévère était observée à bord.

— Est-il vrai qu'une réclamation au montant de \$5,000 est faite à votre compagnie ?

— Oui; mais je dois dire que votre compagnie, reconnaissant qu'elle peut être tenue responsable de cet accident, non pas à la suite de l'inexpérience ou de la négligence de l'équipage, mais à la suite d'un cas fortuit et de force majeure, notre compagnie, dis-je, est prête à payer tous les dommages réels qui auront été prouvés, et comme preuve de sa bonne intention, elle a commencé dès ce matin les travaux de renforcement de la "Germaine."

Ceux qui affirment que M. Dupuis a réalisé de \$39,000 à \$65,000 de profit ne se contentent-ils pas d'être d'une simple dévotion. Ils demandent plus de détails. Ils prient sans doute M. Dupuis d'expliquer pourquoi il n'a pas déposé la voix plus tôt.

Le gouvernement des Nouvelles Galles du Sud vient de sortir victorieux des élections générales. Tous les ministres ont été réélus.

Il y aura toujours un pianiste dans votre maison si vous possédez un PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitabile. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'accompagnement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDBEIMER'S LIMITED 859 rue Sainte-Catherine-Ouest

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitabile. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'accompagnement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDBEIMER'S LIMITED 859 rue Sainte-Catherine-Ouest

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitabile. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'accompagnement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDBEIMER'S LIMITED 859 rue Sainte-Catherine-Ouest

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitabile. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'accompagnement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

LA BIBLIOTHEQUE DES ARTISANS

La "Patrie" parlait hier, de la fondation d'une nouvelle bibliothèque à Montréal. Elle disait que la Société des Artisans avait entrepris de conduire ce projet à bonne fin. La



M. le chanoine G. M. LEPAILLLEUR, qui a suggéré aux Artisans de fonder une bibliothèque.

nouvelle était juste; mais elle n'était pas tout à fait complète.

Il aurait aussi fallu dire que c'est M. le chanoine G. M. Lepailleur, l'infortuné amérindien de la société, qui a eu cette ingénieuse idée.

NOUVELLES DE HULL

Cadavre repêché — Un bazar à Saint-Rédempteur — M. Bourassa à Hull — Charles Dubois est sans verroux.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

HULL, 11. — Le cadavre de Mathias Fortier, le jeune garçon qui s'est noyé lundi de la semaine dernière, près du pont des Chaudières, a été repêché hier, et remis à sa famille pour inhumation.

— La nouvelle salle de spectacle de la paroisse Saint-Rédempteur sera tous les soirs de cette semaine, le rendez-vous de toute la jeunesse de la ville. La raison est qu'on y tiendra pour dix jours un bazar dont les recettes seront pour les œuvres paroissiales. A l'inauguration, dimanche, plus de cinq cents personnes ont visité la salle.

— La nouvelle que M. Henri Bourassa sera un des orateurs du pique-nique de l'Alliance Nationale, qui aura lieu dimanche prochain, semble prématurée. Il est vrai qu'une invitation a été envoyée à M. Bourassa, mais celui-ci n'a pas encore envoyé sa réponse.

— Charles Dubois, cultivateur, de Wakefield, qui, au mois de juin dernier, au cours d'une querelle, attaqua à coups de couteau, son voisin Sandy McMillan, a été arrêté par l'huissier de Coeli. Après son coup, fait, Dubois s'était enfui à travers les bois et avait finalement placé la ligne quarante-cinq entre lui et la police. Malheureusement pour lui son désir de revoir le sol natal a été la cause de sa perte. Après trois mois d'absence, et croyant que la justice l'avait oublié, Charles arrivait, il y a deux jours, à Hull, et se rendait chez un ami, auquel il demandait asile pour la nuit. C'est au cours de celle-ci que l'huissier de Coeli, qui avait appris l'arrivée de Dubois, alla le faire prisonnier. Traduit devant le magistrat, l'accusé a nié sa culpabilité. En attendant l'enquête préliminaire, le magistrat a permis la mise en liberté conditionnelle du prévenu, moyennant \$2,000 de cautionnement.

CONCERT A BORDEAUX

On annonce pour mardi, le 24 septembre, une magnifique soirée récréative, donnée par les amateurs de Bordeaux, dans la salle du nouveau collège. 168-3

CONVENTION ELECTRIQUE

La "Canadian Electrical Association" et la "Canadian Street Railway Association", en convention.

C'est aujourd'hui que s'est ouverte à l'hôtel Windsor, la convention annuelle de la "Canadian Electrical Association." Un grand nombre aussi appartenant à l'Association "Canadian Street Railway", qui tient une convention à l'hôtel Windsor, aujourd'hui même. M. E. A. Evans, président de l'Association, Light & Power, est le président de cette association, et M. Aston Burroughs en est le secrétaire-trésorier.

Aucun programme n'a été tracé pour la convention; au cours des séances on lira des travaux sur l'amélioration du service des chars urbains.

FEU M. A. A. BOUCHER

L'assassin-greffier du Sénat, a eu ce matin à Ottawa, d'imposantes funérailles.

(Cronique spéciale à LA PATRIE). OTTAWA, 11. — Les funérailles de M. A. A. Boucher, assistant greffier du Sénat, premier adjoint et maître en chancellerie, ont eu lieu ce matin, à 9 heures. Le service a été chanté à la Faculté et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

Le corps est accompagné d'un grand nombre de personnes les mieux connus d'Ottawa. A la Basilique M. le chanoine Paillieux officiait accompagné de MM. le chanoine Caspeau et de M. le chanoine de la paroisse. Le chœur qui comptait à l'honneur la

La Cie S. CARSLLEY, Limitée

OR MAGASIN FERME A 6 P. M.

COSTUMES ET MANTEAUX POUR DAMES

JAMAIS AUPARAVANT nous n'avons acheté aussi abondamment, aussi judicieusement et aussi bien. La meilleure preuve que nous pouvons présenter de la supériorité de nos costumes et manteaux et de la SUPERIORITE DES VALEURS, c'est la vente qui en augmente actuellement.

VENEZ DEMAIN, COMPAREZ, CRITIQUEZ, SOYEZ CONVAINCUS

UN MAGNIFIQUE COSTUME EN BEAU BROADCLOTH VERT FONCE NOIR, POUR VOUS, style militaire, garni de soutache de soie autour du collet et des poignets, doublé de satin blanc, apparence de gilet, la jupe est plissée et élégamment garnie de soutache. Ajustement parfait. Prix \$33.85

Bonneterie pour Tous

CE SONT TOUS DES BAS NOUVEAUX. — Notre choix de marchandises d'automne et d'hiver provenant des principaux ateliers de bonneterie d'ici et de l'étranger.

Vous trouverez ici le matériel que vous préférez, la couleur que vous aimez le mieux, la modicité des prix vous plaira sûrement.

EN SOIE ROSE, aussi en soie ciel, pour dames, avec chevilles en dentelle. Prix spécial \$1.10

CAMISOLES EN LAINE, à côtes, unies, grises, pour dames, col haut, manches longues, élégantes pour appareiller, même prix. Spécial, chaque \$5c

BELLES CAMISOLES UNION grises, à côtes, pour dames, avec manches courtes, bonne pesanteur, pour l'hiver. Prix spécial, chaque \$24c

Le Corset Desideratum

10 DOUZAINES DE CORSETS DESIDERATUM, pour dames, confectionnés en beau coutil blanc et drab, doubles jarretières attachées, grandeur 18 à 36. Prix spécial \$1.00

5 DOUZAINES DE CORSETS DESIDERATUM, pour dames, nouveaux styles pour l'automne, buste élevé, manches militaires, avec jarretières attachées, grandeur 18 à 26. Prix spécial \$1.50

Casquettes de Garçons pour l'Ecole

CASQUETTES DE GARÇONS pour l'école, en tweed fantaisie, en jolis effets de carreaux et de rayures, couture tréfiler, les plus nouveaux styles et de forme superbe, 100 différents patrons. Prix spécial \$21c

Gants de grande valeur

GANTS EN PEAU DE CHIEN, PESANTS, POUR DAMES, spéciaux pour l'automne, grandeur 5 1/2 à 7. En vente, jeudi \$1.75

Reilable American Fur Store

481 Ste-Catherine Est. autrefois 27 rue Saint-Laurent. Fourrures remodelées et remises à neuf. 108-4.

TOUT LE MONDE SE REND A L'EXPOSITION ELECTRIQUE

MANEGE MILITAIRE Du 2 au 14 Septembre, 10 a.m. à 10 p.m.

C'est maintenant l'occasion pour vous de voir et d'apprendre le merveilleux pouvoir de l'électricité.

PLUS QUE TROIS JOURS de la plus grande exposition électrique qui ait été tenue au Canada. Démonstrations pratiques en tout temps et souvenirs gratuits à tous.

CE SOIR, excellent concert par la fanfare des Royal Highlanders.

Le matin et l'après-midi : ADMISSION : Adultes, 25c, Enfants, 10c. Soir, Adult. 50c. Enfants 10c

mess. M. le professeur Tremblay touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par M. le curé Martin de Pierre; M. McNeill, de Montréal; M. John Chamard, du ministère des postes, et M. Eusèbe Gagnon, d'Ottawa. Les porteurs des

NOUS NE GARDONS RIEN

Jusqu'à la prochaine saison, par conséquent les quelques voitures qui nous restent de notre vente à escompte de la semaine dernière, seront vendues à un prix pour convenir au premier acheteur.

Si vous n'avez pas besoin d'un bon

BOGHEI

maintenant, vous feriez bien de venir examiner ce qui nous reste, car vous vous en procurerez un avantage — même pour ne vous en servir que l'an prochain, parce que les prix sont bas.

Venez immédiatement. Nous vous traiterons bien. Il nous faut de l'espace pour les marchandises d'hiver.

E. N. HENEY & CO., Ltd. 333-335 RUE ST-PAUL. 11-13-16

Enfin, grâce aux nouvelles inventions, la communication de la terre à la lun n'est plus qu'une question de jours.

— Comment cela ? — Un téléphone idéal fonctionne déjà sur notre globe et nous envoie déjà au pôle par des haies de la lune ?



Si vous faites usage de biscuits au soda pour les soupes, etc., vous trouvez les "JERSEY CREAM" de McCormick meilleurs que tous les autres.

McCormick's Biscuits

Pourquoi le pain ne se vendrait-il pas à la livre?

(Suite de la première page.) commerce vétérinaire contre l'adoption d'un tel système.

MM. MOQUIN ET FRÈRE rue Dorchester, coin Saint-Denis.

Mme J. N. GAGNON, rue Dorchester, coin Saint-Denis.

M. A. MERCIER, rue Dorchester, coin Avenue Hôtel-de-Ville.

M. N. LIONNAIS, rue Dorchester, coin sud-ouest et coin Avenue Hôtel-de-Ville.

M. ROMEO BERNARD, rue Lagachetière, coin Cadioux.

M. REMI TURCOT, rue Lagachetière, côté sud-ouest, coin Cadioux.

MM. FLOURDE ET SIBOIS, angle des rues Amherst et Dorchester.

M. JOS. ROCH, 820, rue Sainte-Catherine est.

M. J. B. DESLAURIERS, 28, Craig est.

M. J. O. ROBITAILLE, 496 Ontario est.

M. C. BEAUSOLEIL, 590 Ontario est.

ve un peu forte. Il est vrai que la farine a augmenté, ainsi que les salaires, mais pas assez pour justifier une augmentation de 2 cents il me semble que 1 cent d'augmentation aurait été suffisant.

M. J. D. BOILEAU, coin des rues Poncebourg et St-Louis.

M. N. COLIN, de N. Colin et Cie, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

V. LOISELLE, 413, rue Plessis, angle de la rue LaFontaine.

JOS. FORTIN, 287, rue Logan, angle de la rue Maisonneuve.

M. A. LAURENDEAU, coin des rues St-Paul et Claude.

M. CAMILLE CODERRE, 464 Notre-Dame est.

M. EUGÈNE SIBOIS, de Anciel et Sibois, 472 Notre-Dame est.

M. J. LATREILLE, 599 Notre-Dame est.

M. L. M. DUPONT, 517 Notre-Dame est.

F. X. BEAUCHEMIN, No. 521, rue Craig est.

M. G. E. BERTRAND, coin des rues Notre-Dame et Maisonneuve.

AUTRES ÉPICIERS, Entrevue par notre représentant MM. Victor Geoffroy, E. A. Desjardins.

M. J. B. DESLAURIERS, 28, Craig est.

M. J. O. ROBITAILLE, 496 Ontario est.

M. C. BEAUSOLEIL, 590 Ontario est.

M. J. O. BIGAOUETTE, ayant son établissement au No 471 Ontario est.

M. H. RENAUD, No 424 Ontario est.

M. V. E. BRIEN, No 398 Ontario est.

M. DARGENCOURT, coin des rues Ontario et Saint-Denis.

M. NAPOLEON JODOIN, No 469 Demontigny est.

M. A. PAQUETTE, 185 rue St-Paul.

M. A. L. CLEMENT, COIN DES RUES RACHEL ET LAVAL.

M. J. PURCELL, COIN DES RUES COLONIAL ET ROY.

M. SAUL LAPORTE, COIN DES RUES DULUTH ET SANGUINET.

M. J. A. MAYNARD, COIN DES RUES DROLET ET LUDLUTH.

M. P. LEGAULT, COIN DES RUES DULUTH ET DROLET.

M. J. A. MAYNARD, COIN DES RUES DROLET ET LUDLUTH.

TACHES, Pourquoi les taches brunes apparaissent sur la figure.

FEU MME ROBIN, Hier matin avait lieu à l'église St-Denis.

LE MEURTRE DE GOEBEL, LEXINGTON, 11.—Le juge Stoddard.

HORRIBLE MEURTRE, NORFOLK, Va. 11.—Madame Mary Lawless Rorschach.

COMMON SENSE, TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUELLES, LES PUNAISES, PAS D'ODEUR DESAGRÉABLE.

Revue Mondiale, MARIAGES D'OCTOBRE, On annonce pour le mardi, 22 octobre.

MARIAGES DE SEPTEMBRE, On annonce à Québec, pour le 17 septembre.

Prochain mariage, On annonce pour le 25 septembre.

De retour, Mlle Léry McDonald est de retour d'un voyage à Petit Métis.

En voyage, M. Joseph Dufresne, de la Banque Nationale.

En ville, Sir Charles et Lady Tupper sont à Montréal.

VICTOIRE DU GOUVERNEMENT, SYDNEY, N. G., du Sud.

Pour calmer vos nerfs, Madame, et pour exalter votre appétit rien comme le Byrrh Wine.

IL Y A CONTESTATION, A l'action de \$10,000 intentée à la municipalité de Delorimier.

Appel d'une Dame de Windsor, A TOUTES LES DAMES: J'envoie gratis à toutes les directions.

FEU MME ROBIN, Hier matin avait lieu à l'église St-Denis.

LE MEURTRE DE GOEBEL, LEXINGTON, 11.—Le juge Stoddard.

HORRIBLE MEURTRE, NORFOLK, Va. 11.—Madame Mary Lawless Rorschach.

COMMON SENSE, TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUELLES, LES PUNAISES, PAS D'ODEUR DESAGRÉABLE.

The John Murphy Company Biscuits LEUR SUCCES, Mercredi, 11 Sept. 1907. Le magasin ferme tous les jours, à 5.30 p.m.

Une Vente de Dentelle, Nous offrons jeudi 1200 verges de dentelle all-over et de tules à robes de double largeur.

Papier à Tapisser, et TENTURES MURALES pour les grandes maisons à appartements nous sont données.

500 Maisons à Appartements, avec commodité pour 100 familles dans chaque, que nous pourrions fournir.

Redpath, FABRIQUES PAR The Canada Sugar Refining Co. Limited, MONTREAL.

CORSETS, LE DR INGRAM, HORRIBLE MEURTRE, COMMON SENSE.

DEVOIRS ET DROITS DE L'ANGLETERRE

Le "TIMES," de Londres, attaque vivement la conduite des colonaux de Vancouver

L'éméute couve sous la cendre. — Des agitateurs des Etats-Unis au fond de l'affaire

VANCOUVER, 11.—Une douzaine d'Asiatiques, notamment des Chinois ont été arrêtés, hier, à minuit, pour avoir porté des révolvers chargés, en se promenant dans les rues.

Les arrestations ont été suivies de la saisie d'une caisse de sept poches de long envoi de Westminster, à des marchands chinois, importants de cette ville.

Le colis contenait trente fusils et cinq mille cartouches. Ses armes et munitions sont actuellement au poste central de police.

Le troisième fait sensationnel de la nuit a été la découverte de papiers et autres déchets imbrimés d'huile, dans une enclosure de la maison d'école de la mission japonaise.

Les pompiers ont été appelés, en toute hâte, et un rassemblement considérable s'est formé. Le consul Morikawa est arrivé un des premiers et a réclamé avec instance, une plus grande protection de la part des autorités.

Le calme règne à Vancouver, mais les quartiers des Asiatiques sont gardés par la police à cheval et à pied, dans une encloseure de la mission japonaise, parcourue par la ville. La manifestation japonaise, qui devait avoir lieu demain, ne se fera pas.

Le consul a dissuadé ses compatriotes de cette façon d'agir, qui ne pouvait être permise par la police. La grève des Chinois, employés comme cuisiniers, garçons de table, etc., dans les hôtels, les résidences privées et à bord des steamers, a causé un désarroi complet dans tous les services.

Le service de la cuisine et de la table étant spécialement faits à Vancouver, par les Chinois. Les principaux magasins ont obtenu temporairement la police, défendant la vente des armes, aux Asiatiques; mais dans les petits magasins à New-Westminster, la vente se continue.

Les orientaux ont accumulé des tas de pierres et de bouteilles, sur les terrasses de leurs demeures, pour être prêts à répondre à toute attaque, ne semblant pas suffisamment certains de la protection de la police.

LE "TIMES" FAIT LA LEON A VANCOUVER

LONDRES, 11.—Le "Times" déclare que tous les gens sages en Angleterre condamnant la conduite de Vancouver a été le théâtre. Le journal attaque avec violence les agitateurs ignorants et à l'esprit pénétré, qui ont provoqué de telles démonstrations.

"Ces hommes, dit le "Times" pourvu qu'ils puissent contrôler les salaires et la législation provinciale, occupent fort peu des emplacements et des dangers auxquels ils exposent l'Empire et ses colonies, qui ne peuvent se défendre elles-mêmes. C'est le devoir de l'Angleterre de protéger toutes les parties de l'Empire, contre les menaces de l'intérieur et ceux du dehors, c'est aussi

LE DROIT DE L'ANGLETERRE

d'avertir ses colonies de respecter les droits des sujets et alliés de la Grande-Bretagne. Cette question asiatique demande une grande considération; mais elle doit être réglée une fois pour toutes.

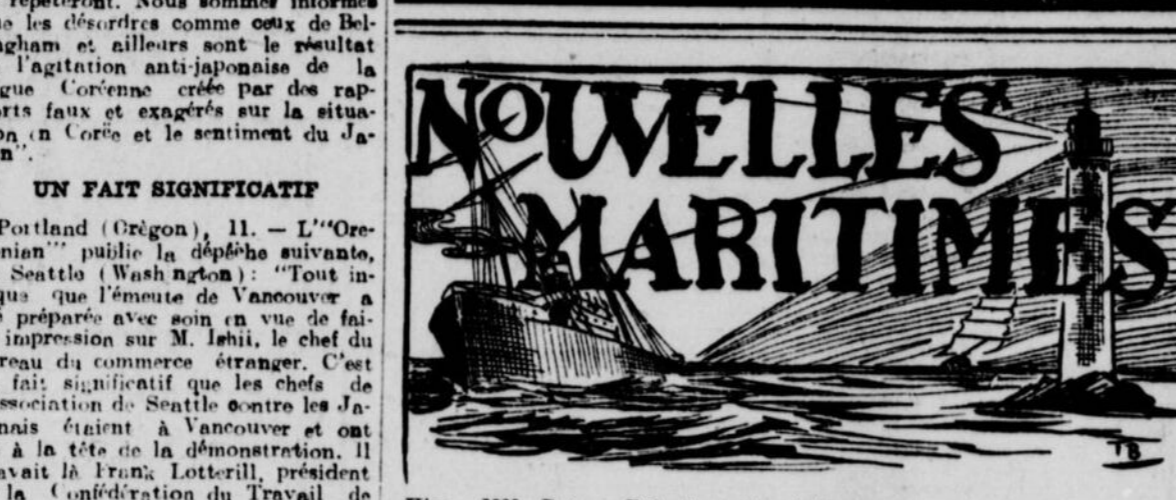
Les droits de tous ceux qui foulent le sol britannique, sans distinction de race ni de couleur, doivent être garantis par le gouvernement local et la Couronne britannique.

Des télégrammes officiels reçus des consuls Morikawa et Noso à l'ambassade japonaise, ici, déclarent que les troubles ont eu lieu, en dépit des demandes répétées de protection adressées à la police locale, par le consul onéux et des négociants asiatiques influents de Vancouver. La maire et la police, ajoute le message, ont fait de leur mieux, pour rétablir l'ordre.

EXPRESSION DE REGRETS

Tojo, 11.—Le ministre des affaires étrangères a reçu du consul général japonais à Ottawa une dépêche dans laquelle il dit que le gouvernement japonais exprime ses regrets de ce qui s'est passé à Vancouver et exprimera des mesures en vue d'empêcher de nouveaux désordres. Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a dit au représentant de la Presse Asiatique: "Nous avons la plus grande confiance dans le gouvernement canadien, comme dans celui de l'Amérique. La dépêche du commissaire Ishii dit que les troubles seront bientôt apaisés et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'ils

EXPOSITION DE JAMESTOWN DE NEW-YORK et choix de routes au-delà. Bureau des billets en ville: 130 rue St-Jacques. Tel. Main 158 & 4456.



Hier, MM. Robert Reford et Cie, annonceurs qui avaient reçu un programme leur apprenant que le Bellona, de la ligne Thomson, doit partir de Patras le 12 septembre, et commencera à prendre sa cargaison de fruits à Denia, le 18 de septembre, sera à Malaga, le 23 septembre, où il complètera son chargement, et partira ensuite pour Montréal.

Le Japonais suivra ensuite avec un chargement semblable. Le 21 septembre prochain, le nouveau navire de la ligne Allan, le "Grampton," lancé dernièrement, et qui fera le service entre Montréal et Glasgow, fera son premier voyage. Le capitaine Outram, autrefois commandant du Pretorian, aura charge du nouveau vaisseau.

On s'occupe beaucoup dans les cercles maritimes de la question de la lutte qui se poursuit pour la détermination du tarif, entre les différents compagnies. Quant au résultat final, on serait bien embarrassé de répondre à quoi il aboutira. Un fait reste pourtant toujours le même, c'est qu'il coûte moins cher aux Canadiens de voyager par les lignes canadiennes qu'est venu vers l'est que par New-York et Boston.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX. L'Ionian, de la ligne Allan, partira de Montréal pour Glasgow, jeudi prochain, avec une bonne liste de passagers. Le Bonavista vient de partir pour Saint-Jean passant par Charlottetown et Sydney, ayant vingt-quatre passagers à bord.

L'Escadron, de la ligne Thomson, passait à la Pointe-au-Père, hier matin. Le Horda, appartenant à la "Nova Scotia Steel and Coal Co.," et le "Fritzo, de la "Dominion Coal Co.,"

AGITATEURS AMERICAINS

Il a été impossible de présenter ici à M. Ishii une pétition contre les Japonais, et il a refusé de rester à Vancouver assez longtemps pour la démonstration qui devait avoir lieu, le 12 septembre. Il y a pas le moindre doute que des agitateurs de Portland ou de San Francisco ont pris part à la manifestation. La grande majorité de ceux qui ont figuré dans la procession et dans l'éméute étaient des Canadiens, et les fonctionnaires japonais ont ignoré complètement les Américains dans la dépêche de protestation adressée au gouvernement d'Ottawa.

L'Association, s'est distingué d'une façon brillante tout récemment. Il a exposé aux Salons de Paris, avec beaucoup de succès, et une brillante carrière s'ouvre devant notre compatriote.

OUVERTURE DES CLASSES

Ne jetez pas vos vieux livres car vous pouvez les échanger pour d'autres, ou pour crayons de mine, cahiers, plumes, ou toute autre chose pouvant servir aux classes. ORANGER FRESER, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal, 158 J.A.O.

TRAITRISÉS DE LA BRUME

HALIFAX, N.-B., 11.—John Glynn, de la goélette "Judith," de Gloucester, est parti hier matin, à destination de 45 milles au large de Scattered, jeudi, une brume très dense s'abattit sur l'eau, débordant tous les alibis à la vue du pêcheur. Toutes ses harpons, sauf deux, manquèrent à l'appel. Malgré la cloche d'alarme et des coups de canon, aucun bateau ne revint et, lorsqu'il matin dissipa les brumes, trois barques manquèrent et n'apparaissent pas à l'horizon. On craint un désastre. Le capitaine Glynn fait continuer les recherches.

GASTORIA

La Sortie Que Vous Avez Toujours Attendue

VINGT-SIX NEUDES A L'HEURE

NEW-YORK, 11.—D'après les cablogrammes de presse de Londres, on calcule que le Lusitania traversera actuellement l'océan à une vitesse de 25 à 26 nœuds à l'heure. Les prochaines communications sont attendues, avec impatience, par les agents de la ligne Harbord, ils doivent venir pour voir du cap Race. Si les conditions sont favorables, les rapports ont pu parvenir ou même être communiqués.

TAFT A BERLIN

BERLIN, 11.—Une nouvelle conférence a eu lieu hier en vue de préparer le programme de la réception de M. Taft, qui sera à Berlin dans deux mois. L'empereur a exprimé son désir de le recevoir à titre de candidat de M. Roosevelt à la présidence. M. Taft sera reçu à Berlin ou à Potsdam.

HEROS OBSCUR

NAVIGATION LIGNE ALLAN SERVICE DE LA MALLE ROYALE. CHEMINS DE FER LE PACIFIQUE CANADIEN COURSES DE BLUES BONNETS. EXCURSIONS DANS L'OUEST

LIGNE DOMINION VAPEURS PORTANT LES MALLS ROYALES. QUEBEC STEAMSHIP CO., LTD SS. "CAMPANA" 1700 TONNEAUX

EXPOSITIONS SHERBROOKE ET RETOUR. OTTAWA ET RETOUR. EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERMS 2e CLASSE

NAVIGATION GIB GLE TRANSATLANTIQUE. DEPART CHAQUE JOUR, A 10 HRS. A.M. DE LA NOUVEAU-ORLEANS

R & O NAV. CO. BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 RUE ST-JACQUES, EN FACE DU BUREAU DE POSTE. LIGNE PANORAMIQUE D'AMERIQUE

AGENCES REFORD DEPARTS DE MONTREAL LIGNE DONALDSON SERVICE HERDONAIRE MONTREAL, GLASGOW

North German Lloyd SERVICE D'EXPRESS RAPIDE PLYMOUTH-CHESTER-BREME

POUR SUITE IMPORTANTE M. John D. McGrain, de cette ville, fabricant de charbon de bois et d'alcool de bois, réclame \$1,500.00 de dommages de la Corporation de la Cité de Loranger, pour dommages qu'il éprouve en raison de l'état dangereux du Chemin de la Rivière, sous le contrôle de la dite Corporation, qui a été cause de l'interruption de ses travaux d'installation de ses usines au

ils disent tous la même chose — de la Poudre à Pâte St-Georges

CHRONIQUE IMMOBILIERE Les ventes de ces deux derniers jours sont au nombre de trente-neuf. De ce nombre, les bureaux d'engagement d'Helicelaga et de Jacques-Cartier en comptent trente-trois; et les six autres ont été enregistrés dans Montréal est et ouest.

Charbons de Pictou LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited. Offre en vente son Charbon Intercolonial En morceaux ou concassé S'adresser au Bureau-Chambre 113 112 de la Banque des Marchands

SON MARI ETAIT UN IVROGNE

Une dame qui guérit son mari de l'ivrognerie raconte comment elle acquit le bonheur chez elle.

UNE LETTRE PATHETIQUE.



J'avais déjà pensé à me servir du remède sans savoir... Je n'ai pas eu une seule attaque de fièvre...

CE QUI REGLEME LA QUESTION A LA COUR D'ASSISES

HAMILTON FITE EST SURPRISE QUE LA BAGARRE DE VANCOUVER N'AIT PAS EU LIEU PLUS TOT - UN COMPLIT.

LONDRES, 11.- Le "Daily Mail" ne discute pas, aujourd'hui, l'incident de Vancouver, en éditorial, mais publie un article sensationnel intéressant d'Hamilton Fite, qui est évidemment très au courant des contrées des côtes du Pacifique d'Amérique et d'Asie, et qui résume l'incident en disant: "Ce qui m'étonne, c'est que cela n'ait pas arrivé plus tôt. Dans quelques années, les Européens devront discuter aux asiatiques les côtes du Pacifique."

TOKYO, 11.-L'"Asahi", de ce matin, publie un abrogation spéciale, dans lequel il donne quelques détails, assez précis, sur les troubles anti-japonais à Vancouver, C.A. L'"Asahi" déclare qu'il s'abstient de commentaires avant d'avoir eu des détails. La dépêche publiée est de M. Ishii au bureau de commerce japonais; elle est courte et concise. L'opinion que les troubles sont finis, l'opinion que les relations entre le Canada et le Japon, les autorités japonaises sont moquées sur ce point. UN COMPLIT.

PORTLAND, Oregon, 10.- L'"Oregonian" d'aujourd'hui publie une dépêche de Seattle, Washington, disant que les désordres de Vancouver ont pour but de produire une forte impression sur l'esprit de M. Ishii. Ce qui est significatif c'est que les chefs de l'organisation de Seattle contre l'immigration japonaise étaient à Vancouver, dirigeant la démonstration.

TROUVE LE REMEDE CONTRE LA FIEVRE DES FOINS

Echappe à la Fièvre des Foins et à l'Asthme pour la première fois depuis des années.

Columbus, Ohio, 10 sept. - "Je n'ai pas eu une seule attaque de fièvre des foins ou d'asthme, cet été, pour la première fois depuis nombre d'années," dit Mme Thomas Ash, 730 Ave. Bellowa, de cette ville. "Si tous ceux qui en souffrent connaissent l'osseaïto, je suis assurée qu'ils l'osseaïto, car je ne suis jamais échappée de ces attaques plus que quelques heures à la fois, avant de prendre ce grand remède."

POUR AVOIR QUITTE L'OUVRAGE

Les détectives Lelhuquet et Pigeon ont arrêté hier soir, trois jeunes anglais, venus récemment de Sherbrooke. Les autorités de cette ville ont demandé leur arrestation pour rupture de contrat ouvrier.

PIED ECRASE

Hier, la voiture d'ambulances de l'hôpital Notre-Dame s'est rendue à l'angle des rues Languechétière et Inspecteur, pour un italien du nom de Guiseppe Guiri, 30 ans, domicilié au No 40 rue Atwater. L'homme renversé par une voiture a eu à l'instant.

SIROP DU DR DEMERS

POUR LES ENFANTS

ASSASSINEE

NORFOLK, 11 - Madame Borchach, femme du lieutenant de marine, actuellement avec la flotte de l'Amiral Evans, qui se livre à des exercices de tir, au large de Princeton, a été assassinée, chez elle, à Norfolk, ce matin. Les assassins sont inconnus.

LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER "MONTREAL AND SOUTHERN COUNTIES RAILWAY"

Une opinion de Mre J. L. Archambault, avocat de la cité, a été lue, à la séance de la commission de la voirie, hier, décidant de ce long conflit soulevé entre la compagnie des tramways et la compagnie d'éclairage, relativement aux poteaux de la dernière compagnie, érigés sur l'avenue Papineau.

La compagnie d'éclairage qui est installée sur cette rue la première, prétend que les poteaux de la compagnie des tramways constituent une source de danger pour sa propriété, et elle en a requis, depuis longtemps le déplacement, ce à quoi la compagnie des tramways s'oppose, alléguant que la ville a autorisé la construction de la voie ferrée sur cette rue et elle a indiqué l'emplacement des poteaux.

Mre Archambault en conclut que la ville doit supporter le coût du déplacement des poteaux, et cite un jugement précédent de la cour Supérieure à cet effet.

Les échevins N. Lapointe, Giroux Leduc et autres, ont manifesté leur surprise de ce qu'une semblable responsabilité fut assignée à la ville et ils n'ont pas manqué de lui adresser aux inspecteurs qui avaient autorisé l'érection des poteaux aux endroits.

LA RESPONSABILITE

de ces derniers et sur sa suggestion, la commission a résolu de recueillir de nouvelles informations avant d'autoriser le déplacement des poteaux. En même temps, M. Barlow devra faire une estimation du coût des travaux.

LA MEMOIRE DES HOMMES D'ETAT

de ce pays. L'échevin Lavolette a accompagné en requête d'un discours plein de conviction, mais il n'a pu vaincre l'opposition de l'élément anglais à la commission, qui s'oppose à la disposition de la rue "Gain".

NOMBREUSES DELEGATIONS

d'échevins ont été reçues. L'échevin Duquette est venu demander des trottoirs en bois pour la rue Marquette. L'échevin Dagenais a obtenu qu'on procède à la réparation de la rue Centre, les échevins Guay et David ont réclamé des trottoirs et du macadam pour les rues de St-Henri, l'échevin Marin a demandé encore le niveau de la rue Davidson soit baissé, afin de procurer aux résidents des canaux et de l'eau, l'échevin Major a aussi demandé des trottoirs. L'échevin Larivière a promis aux autres, mais il a refusé de s'engager. Sur la proposition de l'échevin J. B. A. Martin, la rue du Champ-de-Mars sera pavée en blocs d'asphalte.

LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER "MONTREAL AND SOUTHERN COUNTIES RAILWAY"

UNE OPINION DE L'AVOCAT DE LA VILLE DECIDANT DU LONG CONFLIT ENTRE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ET LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE.

Une opinion de Mre J. L. Archambault, avocat de la cité, a été lue, à la séance de la commission de la voirie, hier, décidant de ce long conflit soulevé entre la compagnie des tramways et la compagnie d'éclairage, relativement aux poteaux de la dernière compagnie, érigés sur l'avenue Papineau.

La compagnie d'éclairage qui est installée sur cette rue la première, prétend que les poteaux de la compagnie des tramways constituent une source de danger pour sa propriété, et elle en a requis, depuis longtemps le déplacement, ce à quoi la compagnie des tramways s'oppose, alléguant que la ville a autorisé la construction de la voie ferrée sur cette rue et elle a indiqué l'emplacement des poteaux.

Mre Archambault en conclut que la ville doit supporter le coût du déplacement des poteaux, et cite un jugement précédent de la cour Supérieure à cet effet.

Les échevins N. Lapointe, Giroux Leduc et autres, ont manifesté leur surprise de ce qu'une semblable responsabilité fut assignée à la ville et ils n'ont pas manqué de lui adresser aux inspecteurs qui avaient autorisé l'érection des poteaux aux endroits.

LA MEMOIRE DES HOMMES D'ETAT

de ce pays. L'échevin Lavolette a accompagné en requête d'un discours plein de conviction, mais il n'a pu vaincre l'opposition de l'élément anglais à la commission, qui s'oppose à la disposition de la rue "Gain".

NOMBREUSES DELEGATIONS

d'échevins ont été reçues. L'échevin Duquette est venu demander des trottoirs en bois pour la rue Marquette. L'échevin Dagenais a obtenu qu'on procède à la réparation de la rue Centre, les échevins Guay et David ont réclamé des trottoirs et du macadam pour les rues de St-Henri, l'échevin Marin a demandé encore le niveau de la rue Davidson soit baissé, afin de procurer aux résidents des canaux et de l'eau, l'échevin Major a aussi demandé des trottoirs. L'échevin Larivière a promis aux autres, mais il a refusé de s'engager. Sur la proposition de l'échevin J. B. A. Martin, la rue du Champ-de-Mars sera pavée en blocs d'asphalte.

LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER "MONTREAL AND SOUTHERN COUNTIES RAILWAY"

PLURIEURS ACTES D'ACCUSATIONS DECLARÉS PAR LE GRAND JURY.

A 3.30 heures, hier après-midi, les grands jurés ont déclaré fondés les actes d'accusation suivants: Le Roi vs Gaudry, abus de confiance; le Roi vs Raoul Morin, vol; le Roi vs Wilmot alias Jones, vol; le Roi vs Watson, vol; le Roi vs Rosenbloom, parjure; le Roi vs James McMillan, vol de faits; le Roi vs Wm. Michaels, tentative de vol sur la personne; le Roi vs Stanislas Lavallée, vol; le Roi vs Wilbrod Pagnuelo, menace de mort contre la personne de son père; le Roi vs Raoul Lavigne, vol avec effraction, 3 accusations; le Roi vs Hector Rochon, loterie; le Roi vs R. Hazelton, effraction et vol de \$5,300; le Roi vs F. Sawyer, vol; le Roi vs R. Fitzgerald, vol; le Roi vs Anselme Leduc, vol.

Les grands jurés furent ensuite libérés jusqu'à ce matin. Les accusés Drossitt, Gaudry et Michaels ont fait défaut de comparetre. A la demande des procureurs de la Couronne, des mandats d'amener seront émanés contre Drossitt et Gaudry. Quant à Michaels, il sera appelé de nouveau vendredi.

Le procès d'Albert Lavigne sur lequel il y a trois accusations de vol a été fixé à jeudi, à la demande de son avocat, Mre Bruchési. La même date a été choisie pour la cause du Roi vs Raoul Morin, accusé d'avoir, le 30 mai 1907, volé un bicyclette.

WILLIAM WILNOT

accusé de vol, et Max Rosenbloom, accusé de parjure ont plaidé contre eux. Leur procès a été fixé à ce matin.

M. WILBROD PAGNUELO

accusé d'avoir menacé de mort son père, l'hon. juge Pagnuelo, a demandé que ses témoins soient assignés aux frais de la Couronne. Il représente que son arrestation et son emprisonnement avaient brisé sa carrière, et qu'il se trouvait presque ruiné. Il a l'intention de conduire lui-même sa propre cause.

VIEILLES EPAVES

Le "Dean Richmond"

DUNKIRK, N.Y. 11 - Un pêcheur nommé Louis Ormsby, en tirant ses filets, au large de la pointe Van Buren, dans le lac Erie, a découvert les débris du "Dean Richmond", qui s'était perdu dans une tempête, avec tout son équipage, en octobre 1832. Ce steamer avait à bord, une cargaison de cuivre, évaluée à \$200,000.

Le Retour de l'Age

Une époque où les femmes sont sujettes à beaucoup de graves maladies. Les femmes intelligentes s'y préparent. Deux racontent leur expérience.

Le "retour de l'Age" est la période la plus critique de la vie d'une femme et l'anxiété que les femmes éprouvent quand il approche, n'est pas sans raison. Toute femme qui néglige le soin de sa santé à ce moment provoque la maladie et les souffrances.

Quand son système est dérangé ou qu'elle est prédisposée à l'apoplexie ou à la congestion de quelque organe, cette tendance est susceptible de s'accroître à cette période - et, accompagnée d'irritation nerveuse, elle fait de la vie un fardeau. A ce moment aussi, les cancers et tumeurs ont plus de chance de se former et d'opérer leur œuvre destructive.

Ces symptômes aussi menaçants que la suffocation, chaleurs, maux de tête, maux de reins, anxiété, timidité, bourdonnements dans les oreilles, palpitations, irrégularité, constipation, appétit capricieux, faiblesse et inquiétude passent promptement remarqués par les femmes intelligentes approchant de cette période où la femme peut s'attendre à de grands changements.

Ces symptômes sont des appels au secours de la nature. Les femmes demandent et leur appel doit être écouté à temps. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait préparé pour satisfaire aux besoins de la femme à cette époque critique. Il renforce l'organisme féminin et reconstruit le système nerveux épuisé. Il a conduit sagement des milliers de femmes hors de cette redoutable période.

Pour recevoir des conseils spéciaux au sujet de cette importante époque, les femmes sont invitées à écrire à Mme Pinkham à Lynn, Mass., qui leur enverra gratuitement. Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, ayant été sous la direction de sa belle-mère jusqu'à sa mort, elle donne ses conseils et son expérience à l'époque de la vie de la femme à cette époque critique. Elle a écrit pour Mme Powless et Mme Mann - Chère Madame Pinkham -

"Selon moi il n'est pas de remède préparé pour les femmes qui puisse être comparé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et dans toute la Péninsule de l'Amérique du Nord, je suis sûre que beaucoup de femmes ont souffert de cette époque de la vie. Je suis sûre, de temps à autre, pendant quatre ans, que j'en ai souffert et que j'ai eu des maux de tête et des maux de reins. Mme J. K. Mann, 803 rue Bellière, Toronto, Canada. Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Powless et Mme Mann, il le fera pour toute autre femme à cette période de la vie. Il a vaincu la douleur, rétabli la santé et prolongé la vie dans les cas qui avaient complètement désespéré les médecins.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit de les autres ébroués.

Advertisement for OWL BRAND THES JAPON. Includes an illustration of an owl and text: "REPRESENTANTE EST PLUS FINS THES JAPON ENPAQUETES AU JAPON L. CHAPUT FILS & C. 505 R. MONTREAL"

Advertisement for ESPRIT DE HAUT DEGRE ET ALCOOL STANDARD. Includes text: "E. W. PARKER, - Montreal."

Advertisement for Baume Rhumal. Includes text: "Si vous toussiez prenez le Baume Rhumal".

LA GREVE DES TELEGRAPHISTES

WINNIPEG, 11 - Le retour de Morris et de Moody, les deux délégués des télégraphistes près M. Shaughnessy, n'a guère avancé la situation pour les grévistes. Morris est parti chez lui, à Brandon, et Moody a quitté la ville. Etant donné le fait que 35 p. c. des télégraphistes du chemin de fer ont annoncé leur intention de se mettre en grève si on ne leur accorde pas la journée de huit heures et la semaine de six jours, le comité exécutif devra décider quelle ligne de conduite adopter quand sera écoulé la période qui sépare l'avis de grève de l'acte de grève. Si tel avis a été donné déjà, ce qu'on ne peut savoir, car les télégraphistes sont fort réticents, cette période exigée par la loi est bien près d'expirer et le public sera menacé d'une grève immense avant même qu'il s'en doute. Les autorités de la compagnie du Pacifique sont fort réticentes et les télégraphistes refusent de dire un seul mot, craignant d'être punis s'ils parlent. Les deux côtés attendent les événements et une forte tension existe partout.

AUTO VS AUTO

Les détectives sont à rechercher les occupants de l'automobile qui a frappé celle de M. Fairbanks.

Les détectives sont à la recherche de personnes qui occupent une automobile qui a frappé l'automobile de M. Fairbanks, sur la route de Lachine, dimanche dernier dans la soirée. On se souvient que quatre personnes furent blessées au cours de cette collision. La voiture de M. Fairbanks fut frappée par derrière et celle qui la frappa se sauva sans qu'on ait le temps de prendre son numéro. M. et Mme Gordon, qui occupaient le siège de devant, reçurent de fortes contusions et des coupures au visage. M. Gordon se fit aussitôt une entorse au poignet. Mme Fairbanks se frappa à la tête et resta longtemps sans connaissance. Par bonheur, elle trouva son petit garçon de trois ans dans ses bras, et l'enfant ne fut nullement blessé.

Mme E. A. Stevens fut aussi légèrement blessée, mais sans gravité. Les occupants de l'automobile qui frappa celle de M. Fairbanks seront poursuivis au civil comme au criminel.

OCASION UNIQUE

Ouverture des classes, livres de classes en usage dans tous les collèges, couvents, écoles des frères, et toutes les maisons d'éducation. De second main, à moitié prix. GRANGER FRERES, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 156 J.N.O.

Feuilleton de la "Patrie" LE DRAME AU VILLAGE

L'Homme à la Tête de Mort, par Larry du Verger. (Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres)

En même temps, d'autres recherches faites sur insinuations amènent la découverte des bijoux chez M. de Givreuse.

Ceci joint à ce que la victime elle-même, de ses mains couvertes de son propre sang, avait désigné l'assassin en soulignant, dans un état de confusion, son nom sur une carte, suffisait à faire passer M. de Givreuse en Assises.

Et constatant qu'une lumière circulant un peu plus tard au chalet de la gardienne des ruines, il fut fixé. Son ennemie, c'était Mme Armandine.

Mais pourquoi? Il ne pouvait le deviner. Ce qui était sûr c'est que cette femme savait. Il fallait la supprimer. Fricquet, qui surveillait de jour, le vit partir en tournée de garde, comme le vit aussi M. de Givreuse. Il ne semblait nullement inquiet. Mais dans sa tête le plan d'un autre crime était arrêté. C'était un alibi qu'il avait voulu se créer en partant ostensiblement en tournée. Fricquet, après l'avoir suivi pendant quelque temps, vint rendre compte à madame Armandine des allures calmes, pacifiques du garde, puis s'en retourna chez sa grand-mère.

Maillard était rentré chez lui en proie au découragement, à l'épouvante.

Il s'assit, avec la tête plongée dans les deux mains, devant un foyer éteint et qu'il ne songeait même pas à rallumer. Mais c'était un homme énergique, rusé, peu délicat en fait de moyens, on peut même dire sans aucun scrupule. Il envisage la situation, réfléchit, combina. Et enfin un sourire mauvais, un sourire de triomphe canaille, sourire de démon plissa sa vilaine figure. Il avait sans doute trouvé un moyen de sortir d'embarras. Quel était ce moyen? Nous allons le savoir par la conversation suivante. Il regarda l'heure à sa grande horloge de bois. Trois heures du matin allaient sonner. Il se jeta tout habillé sur son lit et y resta jusqu'à sept, au jour. Puis il alluma du feu, fit un café, tira de l'écu-deux de l'armoire, prit son fusil siffle son chien et s'en alla d'un pas rapide vers Morlaingourt. Il y avait un soir marié à un cultivateur nommé Vaudrot. Ces gens d'un certain âge, n'avaient eux, qu'un fils, Anselme. Cet Anselme, après avoir tâté de l'enseignement comme instituteur adjoint, était retombé dans le service militaire. Bien que sergent-major, il avait en

core quitté l'armée.

Petit, maigre, roux, avec un visage blême et des yeux sorniois Anselme n'était pas ce qu'on peut appeler un beau garçon. Mais il était astucieux, autoritaire, jouisseur. Sa sachant quelque fortune chez ses parents il avait en définitive préféré se rien faire. Il y vivait en paresseux, en garçon qui dédaigne la culture, chassant, fréquentant les cafés, mêlé à toutes les mauvaises histoires des environs. On ne l'aimait guère, mais comme on le redoutait il était salué par chacun, accueilli partout. Sa parenté avec Maillard, garde très dur, y était aussi pour quelque chose. Maillard le trouva encore au lit, le fit se lever en parlant d'un beau coup à faire sur des singliers et l'emmena. Ils revinrent à Valneige sans mot dire. Anselme avait compris que l'oncle avait en tête un autre chose que des singliers et il s'était réservé. Et il observait du coin de l'œil, se réservait. Maillard forma sa porte à double tour, servit le café, jeta des brâches de charbonnettes sur le feu, avança des chaises. -Qu'est-ce qu'il y a donc, mon oncle, demandait Anselme, vous avez vu votre flemme des mauvais jours? -Tu vas voir... Hum, moi je suis embêté, mais pour toi, c'est une bonne affaire... (A suivre)

VOYEZ NOTRE EXHIBIT

—AU—

MANEGE MILITAIRE

DYNAMOS, MOTEURS

Demandez nos prix avant de donner une
commande pour une installation d'appareils
électriques. :: :: :: :: :: :: ::

Lampes a Arc

pour tous circuits

Lampes a

Incandescence

Transformateurs

Electrometres

Instruments

The Packard Electric Co., Limited

USINES A ST-CATHARINES

Bureau de Montréal: 127-129 Edifice du Téléphone Bell

J'AVAIS PEUR DE NE PLUS POUVOIR ELEVER DE FAMILLE, CELA ME DESOLAIT, CAR JE SUIS UNE BONNE CANADIENNE

J'AI PRIS LES PILULES ROUGES ET ELLES M'ONT GUERIE

J'ai maintenant une belle petite fille grosse et grasse. Lettre de Madame E. Roy, de Saint-Léon, Co. Matane, Qué.

Etes-vous pâle et blême? La partie intérieure de vos paupières est-elle blanche? Vos lèvres sont-elles incolores? Vous n'avez plus d'appétit? Vous vous fatiguez au moindre effort? Vous êtes sans courage, sans goût, sans force? C'est l'anémie!

sont fatigués, se sont irrités, parce que le sang s'est appauvri. Pour que tout rentre dans l'ordre, il faut agir sur le sang, mais il faut d'abord et avant tout agir sur le sang.

Messieurs, "Je vous remercie de tout mon cœur des bons conseils que vous m'avez donnés et des excellentes Pilules Rouges auxquelles je dois ma guérison."

"Saint-Léon le Grand, Co. de Matane, Qué. 17 mai 1907.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser des périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent seules sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Adressez toutes vos lettres à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LES SANS-TRAVAIL

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS FERAIT DE GRANDS EFFORTS POUR RESOUDRE CE GRAVE PROBLEME.

M. G. A. Williamson, qui dirige le comité d'émigration de l'organisation pour venir en aide aux sans-travail de Londres, est arrivé à Montréal, hier, venant voir par lui-même ce que le Canada offre de ressources pour les émigrés, et dans le but de visiter aussi un grand nombre de familles, qui sont venues s'établir ici, avec l'aide du comité M. Williamson dit que le gouvernement anglais fait

pour résoudre le problème angoissant des sans-travail. Le but de l'institution, à laquelle il appartient, a pour but de venir en aide aux hommes et aux femmes qui sont incapables de trouver un emploi en Angleterre. On leur donne le moyen d'émigrer au Canada et on leur procure les fonds nécessaires pour s'établir. Chaque émigrant rembourse ensuite par versements le montant qu'il a reçu ou une certaine partie. Ce système a donné les meilleurs résultats jusqu'ici.

UN MARCHÉ A ST-LOUIS

CETTE QUESTION EST MISE SUR LE TAPIS ET SERA DISCUTÉE EN COMITÉ — UN ETAT DES TRAVAUX BASTIENS.

L'échevin Turcot a soulevé, hier soir, au conseil de Saint-Louis, une question très importante, la création d'un marché où les cultivateurs pourraient se réunir pour vendre leurs produits.

Il est alors décidé que la question serait étudiée en comité.

Table with 2 columns: Description of work and Amount. Includes items like 'Canaux d'égouts terminés', 'Canaux d'égouts en cours de construction', etc.

Le certificat de licence d'hôtel de Mme Audette est transporté à M. Kavanagh. Plusieurs demandes de trottoirs sont faites et renvoyées à la commission de la voirie avec autorisation d'y faire droit, tour de rôle. Et la séance est levée.

OUVERTURE DES CLASSES

Vieux livres de classe et autres achetés et échangés pour d'autres livres, ou pour crayons de mine, plumes, cahiers, etc., pouvant servir pour la classe. GRANGER FRERES, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 16 J.n.o.

cents, ou à peu près, tandis qu'à Montréal, le consommateur paie seize cents pour un pain de quatre livres. Il y a là une disproportion qu'à mon avis la différence entre le coût de la fabrication ne peut expliquer.

"L'idée émise dans cet article me paraît absolument juste, et il n'y a aucun doute que l'Association des épiciers s'occupera de cette question, car les épiciers y sont fortement intéressés."

M. B. S. KELSCH, ingénieur consultant, un des promoteurs et l'organisateur de l'Exposition Electrique

qui a parlé de ces choses qu'on voyait exposées sans dire un mot, ou à peu près de ceux qui ont été les organisateurs de cette grande fête de lumière, de force et de son. Aujourd'hui elle a le plaisir de présenter à ses lecteurs un de ceux qui méritent une grosse part des félicitations pour le succès obtenu.

M. R. S. KELSCH, ingénieur consultant, un des promoteurs et l'organisateur de l'Exposition Electrique

qui a parlé de ces choses qu'on voyait exposées sans dire un mot, ou à peu près de ceux qui ont été les organisateurs de cette grande fête de lumière, de force et de son. Aujourd'hui elle a le plaisir de présenter à ses lecteurs un de ceux qui méritent une grosse part des félicitations pour le succès obtenu.

DOLOMENT

L'on peut voir, cette semaine, dans le pavillon de la Cuisine Electrique, au Manège Militaire, des planchers faits de ce produit. Veuillez demander, aux dames chargées de ce pavillon, (elles ne sont pas intéressées dans la vente du Doloment) ce qu'elles pensent de ce plancher.

VOUS POURREZ TIRER PROFIT, DEMAIN, DE LEUR EXPERIENCE D'AUJOURD'HUI. M. Armitage est présent au pavillon de l'exposition électrique. Il se fera un plaisir de donner des catalogues et de fournir des renseignements complets concernant Doloment.

THE COLONIAL DOLOMENT COMPANY LIMITED, 7ème Etage, Edifice Mark Fisher, Square Victoria, Montréal.

Vous Mangerez Bien et Dormirez Bien

— Vous vous porterez mieux sous tous rapports—après avoir fait usage de la Bière de Labatt comme tonique. Elle renferme les propriétés nutritives, saluaires et renforçantes du houblon et du malt de choix — et fournit précisément la nutrition dont a besoin un système épuisé.

Par l'Usage Régulier de

la Bière Pâle Indienne de Labatt le système est nourri, les nerfs calmés—et la santé générale améliorée.

Elle n'est ni pasteurisée ni carbonnée, mais en parfait état et conservée d'une Façon Toute Naturelle.

Aucune méthode douteuse pour en hâter la maturité ou en maintenir le bon état n'est employée dans le brassage de la Bière de Labatt. Elle est mûrie naturellement et doit sa saveur délicieuse et son goût agréable aux purs ingrédients et à la façon consciencieuse dont elle est préparée et emmagasinée.



Insistez pour avoir la Labatt — chez tous les marchands, dans les Cafés et les Hôtels. Succursale de Montréal, J. W. Moffat, gérant, 127 Ave Delorimier. Tel. Est 1158

L'EXPOSITION ELECTRIQUE

UNE DES FIGURES MARQUANTES — M. R. S. KELSCH, INGENIEUR CONSULTANT.

L'exposition électrique est à son dixième jour et remporte toujours de nouveaux succès. La PATRIE n'a pu



qui a parlé de ces choses qu'on voyait exposées sans dire un mot, ou à peu près de ceux qui ont été les organisateurs de cette grande fête de lumière, de force et de son. Aujourd'hui elle a le plaisir de présenter à ses lecteurs un de ceux qui méritent une grosse part des félicitations pour le succès obtenu.

M. R. S. KELSCH, ingénieur consultant, un des promoteurs et l'organisateur de l'Exposition Electrique

qui a parlé de ces choses qu'on voyait exposées sans dire un mot, ou à peu près de ceux qui ont été les organisateurs de cette grande fête de lumière, de force et de son. Aujourd'hui elle a le plaisir de présenter à ses lecteurs un de ceux qui méritent une grosse part des félicitations pour le succès obtenu.

CLAIRONS ET TAMBOURS

Tous les membres du corps des clairons et tambours du 65ème sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu, ce soir, aux quartiers-généraux du régiment. Ce sera la dernière répétition avant l'excursion à Saint-Léon. Prière d'entrer par la porte qui se trouve au coin de la rue avenue de l'Hôtel-de-Ville.

COURSES A BLUE BONNETS

Jusqu'au 14 septembre 1907

Le Pacifique Canadien fera circuler deux trains, le mardi, jeudi et samedi, quittant la gare Windsor à 1.45 p. m., et à 2.00 p. m., et un train seulement les mercredi et vendredi, quittant la gare Windsor à 1.45 p.m. Retour immédiatement après la dernière course.

BANDE DE VOLEUSES

ST-PETERSBOURG, 11 — La police vient d'arrêter une bande de voleuses dirigées par une jeune étudiante nommée Proskobra Vanova.

LES DROITS DE DOUANE

Pendant le mois d'août les droits de douane perçus sur les importations au port de Montréal se sont élevés au chiffre total de \$1,522,104.15 contre \$1,503,605.33 en 1906, soit une augmentation de \$218,498.82 en faveur du mois d'août 1907. Ce chiffre est inférieur à celui du mois de juillet, mais il est le plus élevé pour le mois d'août dans l'histoire du port de Montréal. En juillet le revenu des douanes fut de \$1,647,000, ce qui battait tous les records établis jusqu'ici.

Pourquoi le pain ne se vendrait-il pas à la livre?

(Suite des pages 1 et 5)

PATRIE de lundi et l'ai trouvé très juste. Vendre le pain à la livre se fait à tout le monde, au boulanger et au consommateur. Je suis d'avis que tout devrait se vendre à la pesée, le pain, les pommes de terre, les œufs, etc."

M. EUG. BRAIS, 743 RUE SAINT-LAURENT

"Au point de vue de ma clientèle la chose ne fait guère de différence, mes clients désirent plutôt la quantité que la quantité. Je crois que la question devrait être profitable au consommateur pauvre."

M. J. C. A. MEUNIER, COIN DES RUES ST-DOMINIQUE ET ROY

"Je crois que la manière de donner justice au consommateur serait d'exiger que l'étiquette du pain marque le poids exact et non pas un poids fictif et il devrait y avoir une ligne de démarcation entre le pain ordinaire et le pain de fantaisie.

M. E. M. ST-DENIS, COIN DES RUES ROY ET DROLET

"Je crois que le moyen le plus simple de simplifier la question serait le retour de l'ancien système du pain à trois et six livres. Le système en vogue n'est indifférent. Je vendrai toujours la même quantité de pain. Tout de même je crois que c'est le meilleur moyen de donner justice à la classe pauvre."

A Ste-Cunégonde et St-Henri

M. E. MONTPETIT, épicier, qui tient son établissement au coin des rues Vinet et Workman, après avoir pris connaissance de l'article publié, lundi, déclare qu'il y a ouvert entièrement. Il ajoute que

beaucoup de personnes ignorent ce qu'elles achètent, ne voulant pas s'en rendre compte. L'adoption et la mise en pratique de la mesure suggérée par la PATRIE serait dans son opinion, d'un grand avantage pour le consommateur et tous en bénéficieraient.

lui semble un peu forte et non proportionnée à l'augmentation du prix de la fleur.

M. J. BENOIT, 2170 Saint-Jacques, dit qu'il est en faveur de l'idée émise. Ceci aurait pour effet de donner justice au client et de forcer quelques boulangers à livrer marchandise contre valeur.

M. N. MAINVILLE, épicier, numéro 2237 Notre-Dame Ouest, dit en substance:

"Je suis personnellement, je suis satisfait de mon établissement. Mais n'y aurait-il que quelques-uns qui ne donneraient pas le poids indiqué sur l'étiquette, que vendrais-je la livre serait une mesure exacte. Et à tout événement, ce n'est que juste et raisonnable. Sans doute, quelques uns en moins, c'est peut-être de chose, mais au bout de l'année, cette différence dans le poids constitue un montant notable, vu que cet article est de consommation quotidienne. J'assumerai sans crainte le trouble de peser le pain, parce que je tiens à ce que mes clients aient une marchandise égale à ce qu'ils paient. En adoptant cette pratique, les clients auront pour leur argent, et la mesure proposée constitue un excellent moyen d'arriver à cette fin.

M. F. H. RITCHOT, épicier, numéro 175, rue Beauvoisin, dit qu'il est bien servi par ses trois boulangers. Mais il ajoute — qu'en toute évidence, la pratique suggérée aurait un excellent effet.

"Tous, dit-il, riches comme pauvres, aiment à avoir une marchandise égale à l'argent qu'ils déboursent, et ce n'est que justice élémentaire.

M. J. P. LECLAIRE, 1775, Notre-Dame Ouest, après avoir lu en entier l'article, dit:

"Je trouve déraisonnable la hausse sur le pain, annoncée ces jours derniers. Elle n'est pas proportionnée à l'augmentation qui a subi le prix de la farine, pas plus qu'elle n'est en rapport avec l'augmentation du coût de la fabrication. Dans tous les cas, qu'au moins la quantité et la qualité soient fournies aux acheteurs puisqu'ils paient un prix aussi élevé. J'approuve en entier l'article dont je viens de prendre lecture.

M. J. A. O. DORE, le premier-vice-président de l'Association des Epiciers de Montréal, tient son établissement d'épicerie au numéro 1312, Notre-Dame Ouest. Il dit en substance:

"L'augmentation de deux centimes sur le pain me paraît exorbitante. Ainsi à la campagne, le pain de six livres se vend treize et quatorze

centimes, ou à peu près, tandis qu'à Montréal, le consommateur paie seize cents pour un pain de quatre livres. Il y a là une disproportion qu'à mon avis la différence entre le coût de la fabrication ne peut expliquer.

"L'idée émise dans cet article me paraît absolument juste, et il n'y a aucun doute que l'Association des épiciers s'occupera de cette question, car les épiciers y sont fortement intéressés."

M. B. S. KELSCH, ingénieur consultant, un des promoteurs et l'organisateur de l'Exposition Electrique

Nos Chemises à \$1.00

Confectionnées à nos ateliers, ces chemises réunissent l'économie à la bonne durée. Payez plus cher et vous aurez des chemises plus que satisfaisantes sous le rapport de la durée et de l'ajustement. Payez moins et vous aurez une qualité bien inférieure. La plupart des hommes paieraient volontiers \$1.25 pour les chemises que nous vendons à \$1.00.

R. J. TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est.

AU BON MARCHÉ

RAYON DU TAILLEUR

Tous les jours, il nous arrive de jolies nouveautés en tissus à complets et à pardessus d'automne.

Il y a un important avantage à faire confectionner ses habits "Au Bon Marché" — on se trouve constamment un stock choisi et des prix modérés.

Si un vêtement confectionné ici n'a pas la qualité et le fini voulu, on n'est pas tenu de le prendre, quel qu'en soit le prix; nous nous engageons à donner satisfaction sur toute la ligne.

Visitez les rayons du "Bon Marché" pour vos vêtements d'automne et d'hiver.

Complètes faits sur commande en deux ou trois jours, nuances nouvelles, bonnets doux, etc., ouvrage garanti, prix: \$16.50.

Pardessus faits sur commande en drap gris fer, fini supérieur, prix: \$14.00.

Pardessus en tweed de fantaisie, derniers nouveautés pour l'automne, à \$15.00.

Pardessus en drap venté ou vévins gris fer et noir, tout laine, fourrures à 1ère classe, confection soignée, prix \$18.50 et \$20.00.

Complètes faits sur commande en deux ou trois jours, nuances nouvelles, finis exquis, derniers nouveautés de patrons, à confectionner, doublures de première classe, prix: \$19.00, \$20.00, \$22.00 et \$24.00.

Nouveau drap imperméable gris fer, à drap, 50" poches de large, belle valeur, prix: \$25.00.

Nouveaux chevilles et draps venant en gris fer et noir, tout laine, 50" de large, prix, la verge, \$25.00.

LETENDRE, FILS & CIE, 567 rue Ste-Catherine Est.

TEMPERATURE

Toronto, 11. — Jeudi, forts vents de l'ouest au nord-ouest. Temps s'éclaircissant graduellement et devenant plus frais.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn à Hamilton, 10-12 Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum 72
Même date l'an dernier 75
Aujourd'hui minimum 63
Même date l'an dernier 55

NOTES DE LA TEMPERATURE

La dépression mentionnée hier, a maintenant son centre dans le détroit de Mackinac. Il a plu dans diverses parties d'Ontario et de Québec et la pluie a été générale des montagnes Rocheuses au Manitoba, accompagnée de froid dans l'Alberta et la Saskatchewan.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI 12 SEPTEMBRE

Fête du jour: St-Augustin.
Lever du soleil, 5.35.
Coucher du soleil, 6.00.
Lever de la lune, 10.24.
Coucher de la lune, 8.50.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 14.
Vieille lune, le 21.
Dernier quartier, le 29.

L'INHUMATION DE QUATRE VICTIMES

Le lamentable spectacle que présentait, ce matin, le village de Caughnawaga

(De l'envoyé spécial de La Patrie).

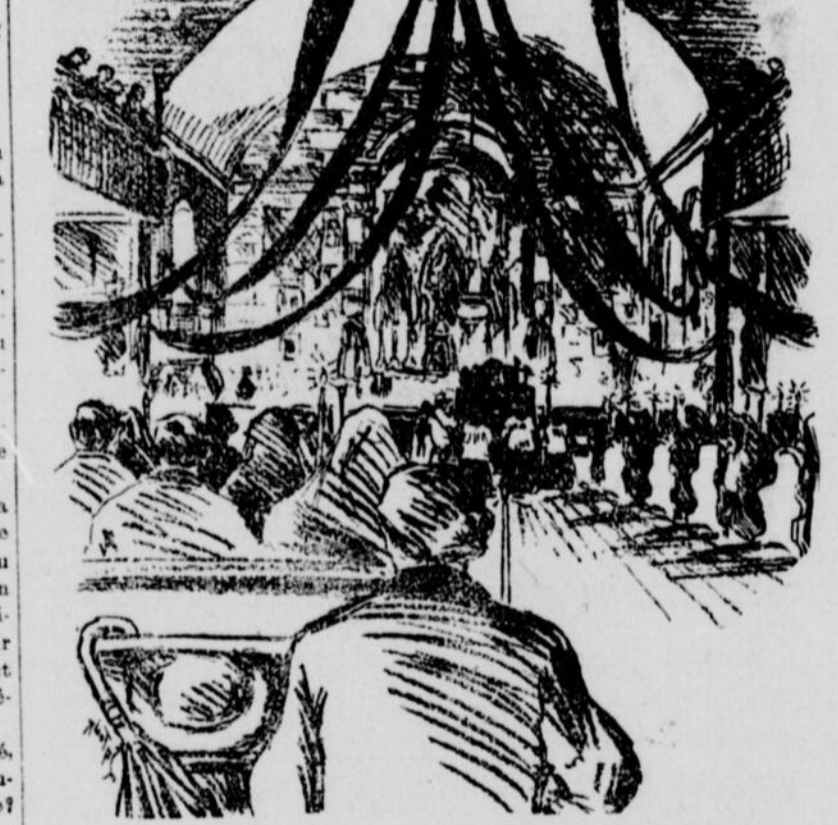
CAUGHNAWAGA, 11.—On a procédé hier à l'inhumation des quatre victimes de l'éroulement du pont de Québec, arrivées de la veille. C'étaient: Jim Dailleboust, marié et père d'un enfant; Jos. Dailleboust, marié et père d'un enfant; Jim Mitchell et John Murray, ayant aussi tous deux, femmes et enfants.

Ce n'est pas un simple reporter, mais un artiste qu'il faut pour décrire d'une manière quelque peu macabre la scène que présentait le village de Caughnawaga, vers trois heures, hier après-midi.

Toute la population était sur pied et le deuil profond qui a frappé une partie des familles de l'endroit était partagé par tous les concitoyens des victimes.

QUATRE CORBILLARDS

portant les défunts, mortelles faisaient tête à la procession funèbre,



La scène que présentait l'église de Caughnawaga, ce matin, pendant le service des victimes de l'éroulement du pont. (D'après un croquis fait par l'un des artistes de LA PATRIE.)

qui était d'une grandeur inouïe dans l'endroit.

Tous les hommes étaient dans les rangs et les femmes regardaient, les larmes plein les yeux, défiler ce cortège d'une tristesse indéfinissable.

L'église, comme ce matin, au service était toute tendue de banderoles noires, les autels avaient aussi revêtu leur costume des jours de deuil et la foule pieuse et recueillie, qui emplissait le temple, implorait du ciel pour ceux qui survivaient aux malheureuses victimes, pour ces pauvres femmes restées dans le deuil pour ces chers enfants qui n'auront jamais le bonheur de connaître l'auteur de leurs jours.

LE LIBERA

chanté par le révérend Père J. S. Granger, curé de la paroisse, a été très solennel et la cérémonie finie les rangs se reformèrent pour aller reconduire au cimetière ces corps que l'on n'a pu garder jusqu'au matin, pour les funérailles.

On a beaucoup remarqué dans le cortège, la cour locale des Forestiers indépendants, qui a assisté en

TOUJOURS LE TRAMWAY

Catherine Mach, une petite polonaise dont les parents demorent sur la rue Parthenais a été victime d'un pénible accident à l'angle des rues Parthenais et Sainte-Catherine. Elle venait avec des petites compagnes aller vouloir traverser la rue et un tramway la frappa à ce moment. La petite est à l'hôpital général souffrant de blessures à la tête. Son état est considéré assez grave.

LE MODUS VIVENDI

Comment il est flétri par Sir Robert Bond.

ST-JEAN DE FERRENEUVE, 11. — Dans un renseignement publié hier, sous forme d'entrevue, Sir Robert Bond, premier ministre de Terre-Neuve, qui a déclaré que le Modus Vivendi récemment accepté par l'Angleterre et les Etats-Unis est une dis-

A LA COUR D'ASSISES

RAPPORTS DES GRANDS JURÉS — UNE ACCUSATION NON FONDÉE CONTRE HOWARD JOUEUR DU SHAMROCK — AFFAIRES DE VOL.

Le procès de Fred Sawyer, accusé de vol, est commencé ce matin à la Cour d'Assises. Le prévenu, un tout jeune homme, était à l'emploi à l'Hôtel des Bains. Sur plainte à lui adressée, le détective Gordon fit des recherches et trouva différents articles, dont la disparition avait été constatée, sous le lit et dans la valise de l'accusé.

M. Chs. H. Liggott, la victime du vol, a identifié les objets comme étant sa propriété, et en estime la valeur à cinq dollars.

M. Edouard Kennedy, un employé de l'Hôtel des Bains, a corroboré ce témoignage.

Le prévenu a déclaré n'avoir aucun témoin et ne pas avoir l'intention de rendre témoignage lui-même. Après une charge de quelques instants, les jurés rendent un verdict de coupable.

Les grands jurés rapportent comme FONDÉS LES ACTES D'ACCUSATIONS suivants:

Le Roi vs Anselme Houle, vol; le Roi vs John Howard et Noé Chiquette, voies de faits graves. Sur l'une des accusations portées contre Howard pour voies de faits sur J. Roumagnon, les jurés ont fait un rapport d'ignorance.

L'on procède ensuite dans la cause d'Alfred King, accusé de vol avec effraction.

M. L. W. Chaput, épicer, victime, déclare ne pouvoir jurer si King était un homme de bien ou si il a surpris dans son épicerie. Tandis qu'un M. Cross reconnaît dans le prisonnier, un des cambrioleurs.

L'accusé rend témoignage. Il explique qu'il ne connaît rien de l'affaire. C'est par une pure coïncidence qu'il s'est trouvé à cet endroit le matin du vol.

Les jurés se retirèrent ensuite pour délibérer.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Nous donnons ci-dessous la liste complète des dernières nominations ecclésiastiques, faites par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal:

M. l'abbé J. E. Coursol, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, en remplacement de M. l'abbé J. E. Dugas qui se retire du saint ministère.

M. l'abbé C. Moreau, aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne, à L'Annapolis.

M. l'abbé P. Roy, vicaire à Sainte-Hélène.

M. l'abbé E. Carrière, vicaire à Sainte-Unionville.

M. l'abbé E. Paré, vicaire à Saint-Eustache.

M. l'abbé S. Renaud, vicaire au Sacré-Coeur.

M. l'abbé A. Ouellette, vicaire au Boulevard Saint-Paul.

M. l'abbé O. Lachapelle, vicaire à l'Assomption.

M. l'abbé C. Berthiaume, vicaire à Maisonneuve.

M. l'abbé L. Pinault, vicaire à Hochelaga.

M. l'abbé A. Kiefer, vicaire à Sainte-Anastasia-de-Lachute.

M. l'abbé A. Marsan, vicaire à Saint-Edouard, à Montréal.

M. l'abbé V. Lessard, professeur au collège de Montréal.

M. l'abbé J. A. Boileau, professeur au collège de Montréal.

M. l'abbé E. Gagnon, professeur au collège de Montréal.

M. l'abbé E. Dubois, professeur au collège de Sainte-Thérèse.

M. l'abbé H. Lecomte, professeur au collège de Sainte-Thérèse.

M. l'abbé P. E. Coursol, professeur au collège de Sainte-Thérèse.

VOLCAN ET CYCLONE

SEATTLE, 11.—Des avis reçus ici d'un officier d'un bureau de la douane se trouvant à Dutch Harbor, et daté du 4 septembre disent que, le 1 et le 2, un volcan a fait irruption dans les îles Alutai, lançant des cendres et de la lave sur plusieurs villages indigènes.

Un cyclone accompagnant ce phénomène. Cette éruption s'est produite dans le voisinage des îles volcaniques de Berry, qui ont émergé de la mer, peu après le tremblement de terre de San Francisco.

LES RECETTES DU C. P. R.

Les recettes de la Compagnie du Pacifique Canadien pendant la première semaine de septembre ont été:

1907 \$1,441,000
1906 1,357,000

Augmentation 84,000

Cette augmentation est moindre que celles accusées par les recettes de la compagnie depuis plusieurs mois et ce, malgré le fait que la période transitoire entre la saison des touristes et la saison d'automne, alors que le fret est énorme pour l'ouest.

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE — Marché tranquille et ferme. On cote de 12 1/4 à 12 3/4 c. le livre. Le marché ferme. On cote de 22 1/2 à 23 3/4 c.

CANONNIERE AMERICAINE

LA "SANDOVAL", QUI APPARTENAIT JADIS A L'ESPAGNE, EST PASSEE CE MATIN A MONTREAL.

La canonnière américaine "Sandoval", qui appartenait à l'Espagne, avant la guerre hispano-américaine, est passée, ce matin, à Montréal, en route pour Cleveland. Elle était partie, hier soir de Québec.

Cette canonnière, qui est désarmée, mesure 117 pieds de longueur, et 16 de largeur; elle jauge 706 tonneaux et son tirant d'eau est de 7 pieds.

La "Sandoval" servira de bateau-école sur les lacs.

DANS UN ETAT PITOYABLE

Hier après-midi, au square Saint-Denis, une femme qui paraissait ne pas pour de la plénitude de ses facultés mentales a été recueillie par l'ambulance de l'hôpital général dans un état pitoiable. On lui a prodigué des soins à l'institution. La femme se disait poursuivie et martyrisée. Au cours de la soirée, elle regagna son domicile.

VOL DE 1000 LIVRES DE FER

La police de la Longue-Pointe a arrêté ce matin un nommé James Poirer, 23 ans, sous une accusation de vol de 1000 livres de fer aux usines de locomotives à la Longue-Pointe.

Un mandat a été émis contre un marchand d'occasion, du nom de Dufman, accusé de recel. Ce marchand a déjà été condamné à 7 mois de prison pour une offense semblable, l'an dernier. Il achetait du cuivre de petits garçons et les payait avec des cigarettes. L'arrestation doit être faite ce matin.

APRES 27 ANS D'ABSENCE

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

COTRECOEUR, 11. — Après une absence de 27 ans, passée aux Etats-Unis, M. J. B. Leboissière, entrepreneur en constructions, domicilié à Worcester, Mass., est venu revoir son pays natal, ses parents, et autres M. Dupuis, notaire, et ses amis d'autrefois.

Arrivé la semaine dernière, M. Leboissière se remettra en route pour Worcester, demain.

HECATOMBE DE JUIFS

Les Sémites massacrés par la foule à Kichineff — Ils essaient de fuir en Roumanie — On les reçoit à coups de fusil.

BRILA (Roumanie), 11. — Une nouvelle attaque, contre les Juifs, vient de se produire à Kichineff. On estime à plus de quatre-vingt les sémites, qui ont été massacrés, dans des rencontres avec la foule. Le quartier juif de Kichineff fut attaqué par une bande organisée, qui mit tout à feu et à sang et fit le sac des maisons et des magasins juifs, tuant ou blessant tous ceux qui essayaient de protéger leurs biens.

Les Sémites s'enfuirent de la ville se dirigeant vers la Roumanie, mais les douaniers qui gardent les frontières de ce dernier pays leur en ont interdit l'entrée.

LA PREMIERE NEIGE

CHICAGO, 11. — Une dépêche de Fort Wayne, Ind., à la "Tribune" dit que la première tempête de neige de la saison est arrivée ici hier. Elle a duré de cinq à dix minutes.

LES RECETTES MUNICIPALES

Depuis le 1er septembre, les recettes perçues au bureau du trésorier de la ville se sont élevées à \$332,924.40 contre \$331,847.25, en août, pendant la même période.

PERMIS DE CONSTRUCTION

La compagnie Sherwin-Williams a pris ce matin un permis pour la construction d'un vaste entrepôt en béton, sur la rue St-Patrice, du côté des 820,000.

BREF DE CERTIORARI

Dans Jennie Spitz, épouse de Philippe Goldblatt, marchand de bric à brac a demandé, en cour de Pratique, un bref de certiorari contre la ville de Montréal et le recorder Dupuis; pour avoir été condamné irrégulièrement et illégalement par ce dernier, sous l'accusation de n'avoir pas tenu des registres.

SIR H. TUPPER A MONTREAL

IL REJETTE L'ODIEUX DES TROUBLES ANTI-ASIATIQUES SUR LES AMERICAINS — A LA DISPOSITION DE L'ELECTORAT.

Sir Charles Hibbert Tupper, ancien ministre de la justice sous le dernier gouvernement conservateur, est descendu au Windsor, ce matin. Interviewé par un reporter de la PATRIE, il a déclaré que les troubles anti-asiatiques de la Colombie-Britannique, sont le fait d'agitateurs américains. Ces gens sont allés là dans



SIR H. TUPPER

le but de soulever la population et surtout les ouvriers contre les représentants de la race jaune.

Les Canadiens ne peuvent être blâmés d'avoir soulevé ce mouvement et tout le blâme doit être jeté sur les Américains.

Disquant la politique en général, Sir Hibbert a dit qu'il ne cherchait pas à imposer sa candidature, mais qu'il serait toujours à la disposition de l'électorat si ses services étaient requis.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La circulaire suivante vient d'être adressée aux chambres de commerce, aux associations ouvrières et aux établissements industriels de la province de Québec.

Montréal, 6 sept. 1907.

La commission nommée par le gouvernement de la province de Québec pour étudier les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail est maintenant en session. Ses réunions ont lieu aux bureaux du Gouvernement, dans l'annexe du Palais de Justice, à Montréal.

Chargée de la tâche de recommander l'adoption d'une loi assurant à l'ouvrier, en cas d'accident, sans imposer au patron, un fardeau excessif, la Commission sera heureuse de recevoir toute communication touchant les questions qui s'y rattachent. A cette fin, la Commission acceptera tout mémoire qu'on voudra lui faire parvenir. Elle entendra aussi toute personne qui se présentera devant elle pour exprimer verbalement ses vœux. Il suffira, dans ce dernier cas, de présenter le secrétaire qui fixera ensuite le jour et l'heure de l'audition.

La Commission compte sur la collaboration bienveillante et active de tous les intéressés.

Le secrétaire,

"97, rue St-Jacques, Montréal."

La commission se compose de MM. Arthur Globensky, C.R., président; Chs. Blair Gordon, vice-président de la Dominion Textile Co., et de M. Georges Marois, de Québec.

M. Léon Garneau de Québec, est le secrétaire.

La prochaine séance de la commission aura lieu mardi de la semaine prochaine.

POUR DIFFAMATION

Dans la chambre 11, du Palais de Justice, se déroule le procès de F. Philippe alias Tihobalek, contre Marguerite Kenwakantsine; le défendeur réclame de cette dernière la somme de \$100 pour diffamation; les deux parties sont des indiens de Caughnawaga.

PROCES PAR JURY

Ce matin, on a commencé devant M. le juge Saint-Pierre, le procès par jury de M. Pierre Francœur contre la compagnie du Pacifique. M. Francœur réclame \$1,000 pour un accident dont il fut la victime en mars 1906.

BELLE RIVIERE

BELLE-RIVIERE, 11.—Il y a quelques jours nous étions heureux de voir paraître sous le nom de Mlle Alphonsine Carrière, de Ste-Eustache, un jeune homme de son nom, M. Antoine Lebrun.

Récemment à eu lieu chez M. Maurice Fortier, hôtelier, une soirée musicale, où se remarquaient M. J. H. A. Lebrun, étudiant, Mlle Alphonsine Carrière, M. Albert Lebrun, Mlle C. Lebrun, Mlle Marie M. J. H. A. Lebrun, Mlle F. Fortier, M. J. H. A. Lebrun, etc. etc. beaucoup remarquer par son chant, ainsi que Mlle A. Carrière par sa musique.

NAISSANCE

DUFORT — A Montréal, le 21 août, 1907 l'épouse de M. Hector Dufort, marchand, un fils.
Darrain et narraine, M. et Mme C. Fortin, de Beauharnois, grands-parents de l'enfant. 168-1

DECES

CANTIN — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 70 ans, 1 mois et 10 jours, Joseph Cantin. 168-1

LEMEUX — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 5 mois et 16 jours, Lucienne Lemeux, enfant bien-aimé de Adolphe Lemeux, 792 St-Dominique. Funérailles prévues. 168-1

UN ACCIDENT ETRANGE

Un accident étrange a eu lieu au club de Golf de St-Jacques.

GARCON DEMANDE

On demande un garçon pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser, 77 St-Jacques. 168-1

L'ENQUETE SUR LE DESASTRE

(Suite de la 11e page)

QUÉBEC, 11. — Le premier témoin entendu à la réouverture de l'enquête, ce matin, est

M. U. BARTHE

secrétaire de la compagnie du Pont. Le témoin dépose devant le tribunal un livre par ordre chronologique, de tous les documents se rattachant à l'entreprise du pont. Le travail de classification de ces documents et la transcription des notes sténographiques de la déposition de M. Barthe, prend un couple d'heures durant lesquelles l'audition des témoignages est suspendue.

M. Barthe est ensuite rappelé dans la boîte pour donner lecture de sa déposition écrite. Les documents qui accompagnent la déposition de M. Barthe, et dont la liste a été produite, sont au nombre de vingt.

Les rapports de L. Cooper recommandant cette suspension.

Contrat avec la Phoenix Bridge Co. pour traverses d'approche et superstructure.

Ordres en conseil, juillet et août 1903, concédant certaines modifications au plan et devis d'approvisionnement de quelques-uns dont il nous a été possible de nous procurer les titres.

Ordre en conseil approuvant le site et le plan général du pont, mai 1893. Lettre du député-ministre des chemins de fer approuvant les devis et la superstructure, même année.

EST-CE UN INCENDIAIRE ?

UN VIEILLARD DE 73 ANS ABREUTE HIER SOIR A HULL.

(Dépêche spéciale)

HULL, 11.—La police a arrêté hier soir, un Français, Olier Sauvé, âgé de 73 ans, sous une accusation de tentative d'incendie criminel.

Sauvé est soupçonné d'avoir allumé un incendie qui faillit détruire la maison de Pierre Rochon, la nuit dernière.

Il est aussi soupçonné d'être celui qui a mis le feu dans la cour à bois Gilmour et Hdgson, il y a quelques temps et qui conserve près d'un million de pieds de bois.

PROCÈS PAR JURY

Ce matin, on a commencé devant M. le juge Saint-Pierre, le procès par jury de M. Pierre Francœur contre la compagnie du Pacifique. M. Francœur réclame \$1,000 pour un accident dont il fut la victime en mars 1906.

BELLE RIVIERE

BELLE-RIVIERE, 11.—Il y a quelques jours nous étions heureux de voir paraître sous le nom de Mlle Alphonsine Carrière, de Ste-Eustache, un jeune homme de son nom, M. Antoine Lebrun.

Récemment à eu lieu chez M. Maurice Fortier, hôtelier, une soirée musicale, où se remarquaient M. J. H. A. Lebrun, étudiant, Mlle Alphonsine Carrière, M. Albert Lebrun, Mlle C. Lebrun, Mlle Marie M. J. H. A. Lebrun, Mlle F. Fortier, M. J. H. A. Lebrun, etc. etc. beaucoup remarquer par son chant, ainsi que Mlle A. Carrière par sa musique.

NAISSANCE

DUFORT — A Montréal, le 21 août, 1907 l'épouse de M. Hector Dufort, marchand, un fils.
Darrain et narraine, M. et Mme C. Fortin, de Beauharnois, grands-parents de l'enfant. 168-1

DECES

CANTIN — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 70 ans, 1 mois et 10 jours, Joseph Cantin. 168-1

LEMEUX — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 5 mois et 16 jours, Lucienne Lemeux, enfant bien-aimé de Adolphe Lemeux, 792 St-Dominique. Funérailles prévues. 168-1

UN ACCIDENT ETRANGE

Un accident étrange a eu lieu au club de Golf de St-Jacques.

GARCON DEMANDE

On demande un garçon pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser, 77 St-Jacques. 168-1